

RAPPORT 2023

> PAYS DE LA LOIRE

de l'Observatoire Prospectif
des métiers et des qualifications
dans les Transports
et la Logistique



Avec la participation
de l'AFT et de
l'OPCO Mobilités



RAPPORT 2023 DE L'OPTL

> PAYS DE LA LOIRE

AFT PAYS DE LA LOIRE
BP 88136
2 rue Jean Mermoz
44984 SAINTE LUCE SUR LOIRE
Tél. 06 86 42 55 00
paysdelaloire@optl.fr

Remerciements

Le présent rapport a été réalisé, en lien avec les membres de l'OPTL régional, et en particulier sa présidence paritaire, par la délégation régionale de l'AFT Pays de la Loire grâce aux résultats de l'enquête qu'elle a menée auprès des établissements de la région au premier semestre 2023 et aux informations qu'elle a collectées au sein de différents pourvoyeurs de données. Qu'elle en soit remerciée, ainsi que l'ensemble des entreprises qui ont bien voulu participer à l'enquête Tableau de bord, et les fournisseurs d'autres données (URSSAF Caisse nationale, Pôle emploi, services de l'État, Conseil Régional, organismes de formation, etc.).

Sommaire

Sommaire	3
Edito	4
Champ d'application et d'observation	5
L'emploi et les employeurs de la Branche.....	9
La localisation des emplois	14
Les effectifs salariés.....	17
Les caractéristiques des emplois	20
La typologie des métiers	24
La rémunération	27
La démographie	29
La formation dans la Branche	33
La dynamique de l'emploi	40
La prospective globale pour la région	44

Edito

Les membres de l'Observatoire Prospectif des métiers et des qualifications dans les Transports et la Logistique des Pays de la Loire sont heureux de vous présenter leur rapport régional 2023.

Cette édition dresse le bilan de l'emploi et de la formation professionnelle au 31 décembre 2022, sur notre champ conventionnel, à savoir la Convention Collective Nationale des Transports routiers et des activités auxiliaires de transport.

Vous y découvrirez les indicateurs usuels, tels que les caractéristiques des établissements employeurs, l'évolution des effectifs salariés par secteur d'activité et famille professionnelle, la typologie des emplois, les éléments démographiques, ainsi que les formations dans la branche, et l'insertion des jeunes diplômés. Enfin vous y trouverez un volet prospectif pour les années à venir.

Malgré toutes les difficultés rencontrées en 2022, guerre en Ukraine, crise énergétique, inflation, les effectifs salariés dans notre branche ont progressé de **1,77%** pour atteindre désormais **52 873** personnes, en Pays de la Loire. Les établissements employeurs, quant à eux, sont au nombre de **2059**, soit **+ 1,51%** par rapport à 2021.

Ce constat favorable ne saurait masquer les difficultés de recrutement que rencontrent les entreprises de notre Branche. C'est pourquoi, nous devons poursuivre nos efforts de valorisation de nos métiers auprès des jeunes et des plus larges publics, et continuer de former massivement.

L'année 2023, sous couvert d'une forte inflation et d'un ralentissement notable de la croissance économique, semble nous conforter en ce sens.

Toutefois, les enjeux économiques et climatiques sont nombreux, et à l'aube de 2024, les entreprises de la branche sont inquiètes sur les changements qui pointent. Les enjeux d'avenir concernant la mobilité durable, et notamment le mixte énergétique, dont la mobilité lourde électrique deviennent prégnants, et nul ne sait si le niveau d'investissement attendu ne sera pas un frein pour l'emploi de nouveaux salariés ?

Ces interrogations donnent tout leur sens aux travaux de veille de l'OPTL qui offrent le moyen d'analyser finement les tendances du marché du travail et les besoins en compétences.

Avant de conclure, nous tenons à remercier vivement, toutes les entreprises ayant répondu à notre enquête sur les effectifs, et plus largement les partenaires sociaux, les membres de l'OPTL Pays de la Loire, sans qui la rédaction de ce rapport n'aurait pas été possible.

Président OPTL

Éric RABOUIN

Vice-Président OPTL

Éric BALSAMO

Champ d'application et d'observation

- Objectifs du rapport régional de l'Observatoire Prospectif des métiers et des qualifications dans les Transports et la Logistique

D'après l'accord national relatif à la formation professionnelle et à l'emploi du 1^{er} février 2011, la CPNE a une attribution générale de promotion de la formation professionnelle, en liaison avec l'évolution de l'emploi et des qualifications, dans son champ de compétence.

Elle définit notamment les orientations et les priorités de la Branche en matière de formation professionnelle. Elle procède régulièrement à leur mise à jour en fonction des besoins de la Branche.

Elle s'appuie plus particulièrement sur les travaux de l'Observatoire Prospectif des métiers et des qualifications dans les Transports et la Logistique (OPTL), des organismes de développement de la formation de la Branche (OPCO Mobilités et AFT), des organismes dispensateurs de formation de la Branche (AFTRAL et PROMOTRANS) et des Commissions Professionnelles Consultatives instituées auprès du ministère chargé de l'emploi (CPC "Transport et Logistique") et du ministère de l'éducation nationale (CPC "Transport, Logistique, Sécurité et autres services").

L'OPTL publie chaque année un rapport, présenté par les partenaires sociaux à l'ensemble des acteurs de la formation professionnelle et de l'emploi de la Branche.

Son analyse doit permettre aux entreprises de mieux définir leur politique de formation, aux salariés de mieux élaborer leurs projets professionnels et à la CPNE de faire des recommandations sur les priorités de formation professionnelle visant à prévenir toute difficulté rencontrée sur le marché de l'emploi.

La dimension prospective de l'OPTL et le développement des outils permettant de renforcer sa fiabilité sont au cœur du dispositif. Elle doit permettre également d'orienter les études effectuées par les organismes de développement de la formation précités et de guider les travaux de la Branche, des secteurs et des entreprises en matière de gestion prévisionnelle des emplois et des compétences.

Les partenaires sociaux marquent leur attachement à la mise en place d'instances régionales exerçant, dans ce champ géographique, les attributions de l'OPTL. Dans chaque région administrative, un bilan annuel régional de même nature que celui préparé au niveau national est présenté par les représentations régionales de l'Observatoire national prospectif des métiers et des qualifications dans les Transports et la Logistique.

6 - RAPPORT 2023 DE L'OPTL – Pays de la Loire

- Les secteurs d'activités relevant de la Convention collective nationale des transports routiers et des activités auxiliaires du transport

Ce rapport porte sur les entreprises entrant dans le champ de la convention collective nationale des transports routiers et des activités auxiliaires du transport.

Les secteurs d'activités, codes NAF, relevant de la convention collective nationale des transports routiers et des activités auxiliaires du transport sont les suivants :

Terminologie des activités utilisée dans le rapport		Code NAF	Libellé d'activité
Activités Marchandises	Transport routier de marchandises (TRM)	49.41A	Transports routiers de fret interurbains
		49.41B	Transports routiers de fret de proximité
		53.20Z	Autres activités de poste et de courrier
		80.10Z	Activités de sécurité privée*
	Déménagement (DEM)	49.42Z	Déménagement
	Location (LOC)	49.41C	Location de camions avec chauffeur
		77.12Z	Location et location-bail de camions*
	Auxiliaires de transport (AUX)	52.29A	Messagerie, fret express
		52.29B	Affrètement et organisation des transports*
	Prestataires logistiques (PRL)	52.10B	Entreposage et stockage non frigorifique*
Transport de Voyageurs	Transport routier de voyageurs (TRV)	49.39A	Transports routiers réguliers de voyageurs
		49.39B	Autres transports routiers de voyageurs
Transport Sanitaire	Transport sanitaire (TRS)	86.90A	Ambulances

(*) Ces codes d'activités ont une définition plus large que celle correspondant au champ de la convention collective transport nationale des transports routiers et des activités auxiliaires du transport. En conséquence, pour les activités partiellement couvertes, les ajustements nécessaires sont opérés afin de ne retenir que les entreprises couvertes par la convention collective.

7 - RAPPORT 2023 DE L'OPTL – Pays de la Loire

➤ Les familles professionnelles relevant de la Branche professionnelle

Ce rapport détaille les effectifs du transport et de la logistique en utilisant une nomenclature des métiers élaborée par les partenaires sociaux. Elle se décline de la manière suivante :

Terminologie des familles professionnelles utilisée dans le rapport		Définition
Conduite		Emplois dédiés à la conduite de véhicules routiers quelles que soient leurs caractéristiques, chargements et destinations
Exploitation Transport		Emplois visant à organiser la mobilisation des moyens matériels et humains pour optimiser les prestations de transport
Logistique – Manutention - Magasinage		Emplois de coordination ou d'exécution des opérations de réception, de stockage ou d'expédition des produits
Autres	Direction	Emplois de direction ou de direction générale avec statut de salarié ou assimilé
	Gestion	Emplois relevant des services généraux, comptables ou ressources humaines de l'entreprise
	Ventes-Achats	Emplois consistant au démarchage, à la visite ou à la négociation auprès des clients et des fournisseurs
	Maintenance	Emplois consacrés à l'entretien ou à la remise en état des véhicules routiers et des matériels
	Interprofessionnel	Emplois transversaux dans l'entreprise et qui ne relèvent pas des autres familles professionnelles

➤ Le poids de la Branche professionnelle dans les effectifs régionaux de conducteurs

L'exploitation des Déclarations Annuelles de Données Sociales 2013 permet de dénombrer les conducteurs qui travaillent, soit dans le champ de la Convention collective nationale des transports routiers et des activités auxiliaires du transport, soit dans d'autres secteurs d'activités.

En 2022, on met ainsi en évidence que :

- 52 % des emplois de conducteurs de véhicules de transport routier de marchandises sont exercés dans la Branche professionnelle du transport routier. Dans le détail, la Branche regroupe 56 % des conducteurs routiers et grands routiers et 24 % des conducteurs livreurs.
- 68 % des conducteurs de véhicules routiers de transport en commun relèvent de la Branche conventionnelle du transport routier. 31 % sont employés dans le transport urbain de voyageurs. 1 % des conducteurs travaillent dans d'autres secteurs d'activités.
- La Branche conventionnelle du transport routier rassemble la majorité des conducteurs de véhicules de transport sanitaire. Les autres conducteurs sont principalement des agents de la fonction publique (hôpitaux, SDIS, SMUR...).

8 - RAPPORT 2023 DE L'OPTL – Pays de la Loire

➤ Méthodologie

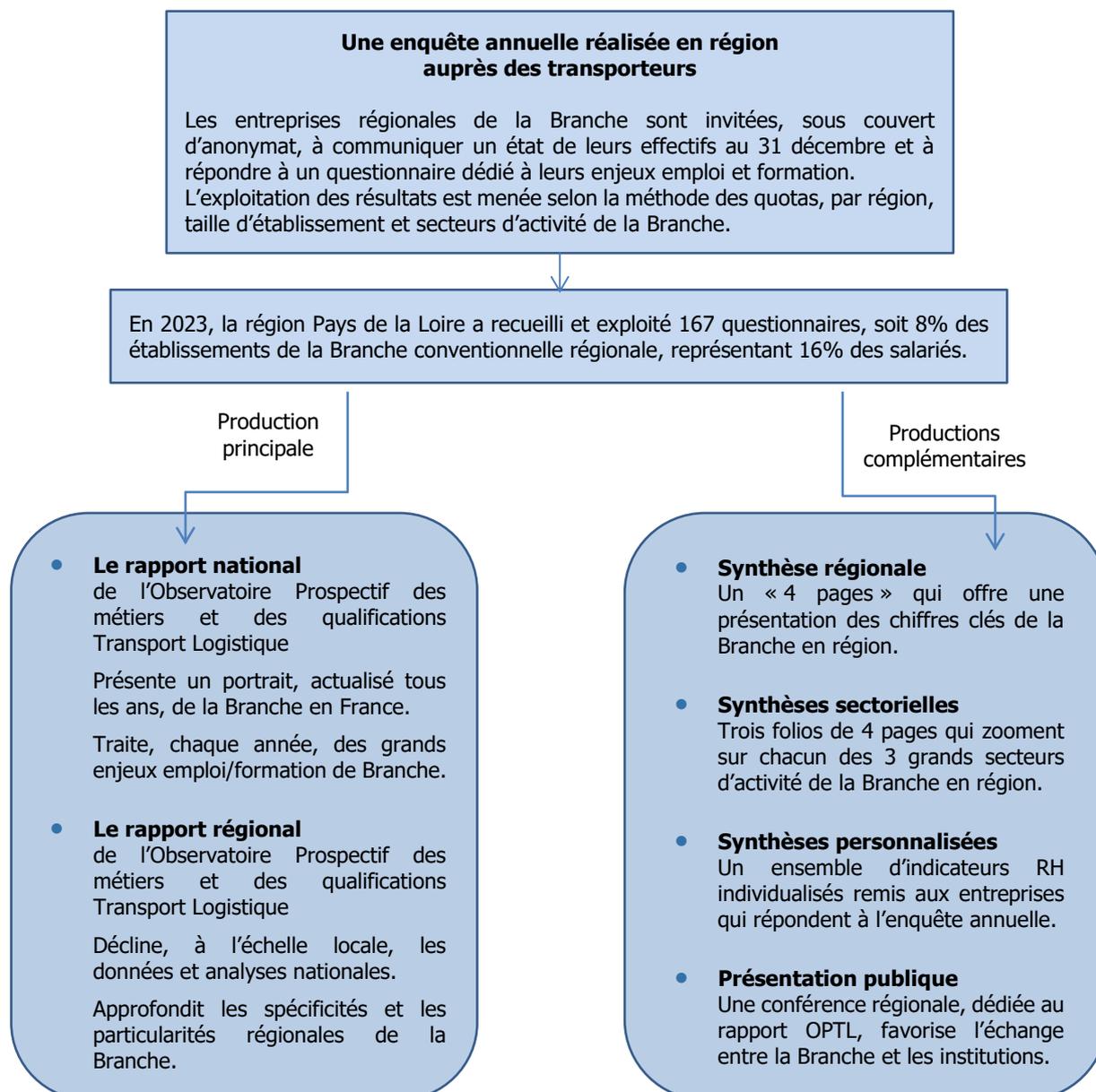
« Calage » des données d'enquête sur les statistiques URSSAF CAISSE NATIONALE

La présentation des effectifs salariés et le calage des données de l'enquête Tableaux de bord, ont été opérés sur la base des statistiques de l'URSSAF CAISSE NATIONALE qui produit désormais des séries statistiques d'une dizaine d'années qui permettent de présenter des évolutions sur cette période en valeur et sans rupture de série.

Mise à jour des statistiques URSSAF CAISSE NATIONALE 2009-2019

Les séries URSSAF CAISSE NATIONALE pour les années 2009 à 2018 précédemment diffusées ont par ailleurs fait l'objet d'actualisations par l'URSSAF CAISSE NATIONALE, avec des incidences sur les chiffres du champ de la CCNTR : pour les salariés dont les établissements ont changé de code commune ou code NAF, ces informations ont fait l'objet d'une rétopolation par l'URSSAF CAISSE NATIONALE. Ainsi, les statistiques publiées dans la présente édition ne doivent pas être comparées avec celles des éditions antérieures. Des mises en série ont ici été reconstruites sur la base des statistiques URSSAF CAISSE NATIONALE mises à jour.

➤ Livrables



L'emploi et les employeurs de la Branche

Les établissements

Etablissements employeurs par activité au 31 décembre 2022

	Etablissements en région	% en région	% en France
Transport routier de marchandises	1 290	63%	61%
Transport routier de voyageurs	120	6%	6%
Déménagement	55	3%	3%
Location	65	3%	3%
Auxiliaires de transport	220	11%	11%
Prestataires logistiques	60	3%	4%
Transport sanitaire	250	12%	12%
Ensemble de la Branche	2 059	100 %	100%

Source : URSSAF CAISSE NATIONALE, Données ajustées au champ conventionnel

Lecture : Le Transport routier de voyageurs compte 120 établissements employeurs en région au 31 décembre 2022. Cette activité représente 6 % des établissements employeurs de la Branche en région et en France.

La **Branche** conventionnelle des transports routiers et activités auxiliaires compte **2059 établissements employeurs** au 31 janvier 2022.

C'est une augmentation de près de **1,94%** comparé à 2021, soit **40 établissements de plus**.

Etablissements sans salarié par activité au 1er janvier 2021

	Etablissements en région	% en région	% en France
Transport routier de marchandises	3 226	88%	87%
Transport routier de voyageurs	67	2%	4%
Déménagement	64	2%	2%
Location	55	2%	1%
Auxiliaires de transport	107	3%	3%
Prestataires logistiques	37	1%	1%
Transport sanitaire	121	3%	2%
Ensemble de la Branche	3 678	100 %	100%

Source : INSEE, Données ajustées au champ conventionnel

NB : Données non disponibles pour 2022, les données 2021 sont conservées

Lecture : Le Transport sanitaire compte 121 établissements sans salarié en région au 1er janvier 2021. Cette activité représente 3 % des établissements sans salarié de la Branche en région contre 2% en France.

La **Branche** conventionnelle des transports routiers et activités auxiliaires comptait **3 678 établissements sans salarié, en 2021**.

Ces établissements sont, principalement recensés dans le transport routier de marchandises, notamment sous le **code NAF 5320Z**, avec **2 264 établissements**.

Le 5320Z correspond aux autres activités de poste et de courrier.

Créations d'établissements enregistrés au cours de l'année 2022

	Etablissements en région	Evolution 2021/2022
Transport routier de marchandises	1 964	-51%
Transport routier de voyageurs	17	42%
Déménagement	10	233%
Location	9	46%
Auxiliaires de transport	7	-63%
Prestataires logistiques	4	25%
Transport sanitaire	1	-67%
Ensemble de la Branche	2 012	-50%
France	56 006	-43%

Source : Ellisphère, Données ajustées au champ conventionnel

Les **créations** d'établissements sont observées principalement dans le TRM, mais connaissent une baisse de **51%** par rapport à 2021.

1764 créations d'établissements l'ont été sous le code NAF 5320Z (Autres activités de poste et de courrier), c'est moins qu'en 2021 (3756), mais cela représente l'écrasante majorité des créations dans le TRM.

Il y a un **accroissement** des créations d'établissements dans le **TRV (+42%** comparé à 2021, soit 17 établissements) mais une diminution dans le TRS (- 67% comparé à 2021, soit 1 établissement).

11- RAPPORT 2023 DE L'OPTL – Pays de la Loire

Défaillances d'entreprises constatées au cours de l'année 2022

	Sans salarié	Avec salariés	NC	Total
Transport routier de marchandises	346	58	1 052	1 456
Transport routier de voyageurs	4	3	2	9
Déménagement	2	3		5
Location		2		2
Auxiliaires de transport	3	4	3	10
Prestataires logistiques	1	0		1
Transport sanitaire	3	23	2	28
Pays de la Loire	359	93	1 059	1 512
France	11 082	2 343	26 619	40 044

Evolution 2021/2022	Sans salarié	Avec salariés	Total
Transport routier de marchandises	-28%	7%	36%
Transport routier de voyageurs	33%	200%	0%
Déménagement	-33%	50%	0%
Location	-100%	-	-48%
Auxiliaires de transport	0%	105%	104%
Prestataires logistiques	50%	-100%	0%
Transport sanitaire	-40%	64%	33%
Pays de la Loire	-28%	26%	35%
France	-40%	13%	13%

Source : Ellisphère, Données ajustées au champ conventionnel

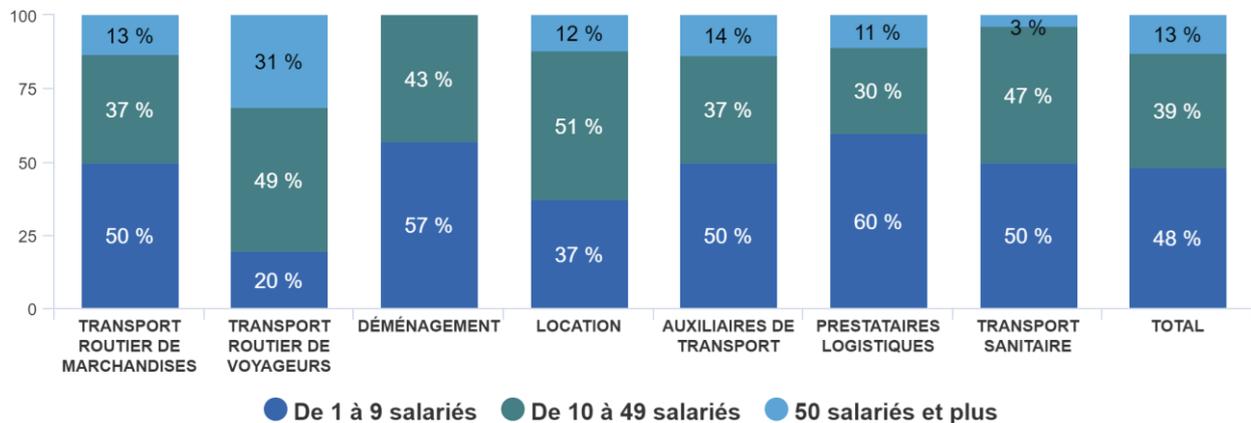
Définition : Les défaillances d'entreprises regroupent les événements faisant l'objet d'un enregistrement au BODACC (fond cédé, scission, fusion, absorption, cessation d'activité, dissolution avec ou sans liquidation, plan de cession totale, redressement judiciaire, liquidation judiciaire...)

Les **défaillances** d'entreprises concernent majoritairement le **TRM**, il faudra toutefois noter que la très grande majorité d'entre-elles (**1281**) se situent sous le **code NAF 5320Z** (Autres activités de poste et de courrier).

Au niveau de la région, elles augmentent de **35%**, toutes activités confondues par rapport à 2021. On notera que c'est plus qu'au national où les défaillances ont certes augmenté, mais de 13% seulement.

Les caractéristiques des employeurs

Etablissements employeurs par activité et classe de taille au 31 décembre 2021

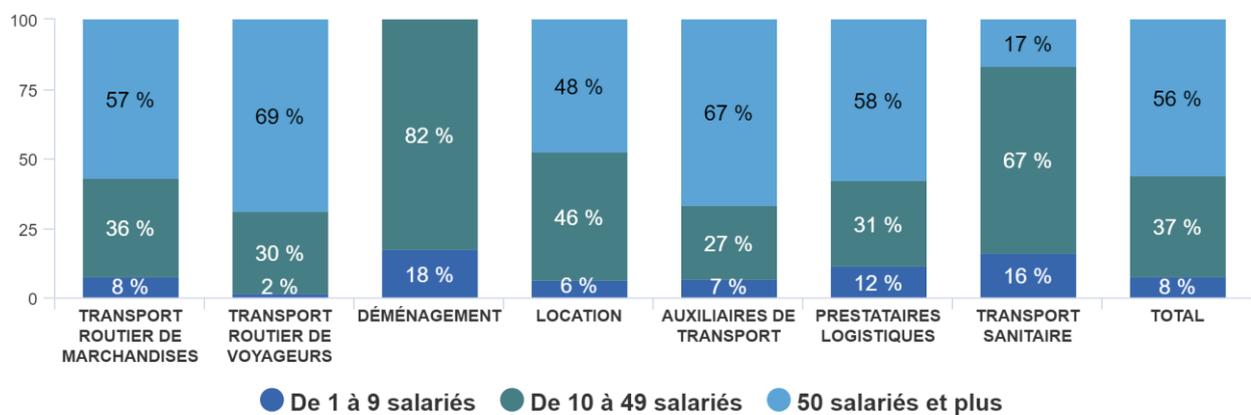


Source : URSSAF CAISSE NATIONALE, Données ajustées au champ conventionnel

NB : Données non disponibles pour 2022, les données 2021 sont conservées

Lecture : Au 31 décembre 2021, 50% des établissements du transport sanitaire emploient de 1 à 9 salariés

Effectifs salariés par activité et taille d'établissement au 31 décembre 2021



Source : URSSAF CAISSE NATIONALE, Données ajustées au champ conventionnel

NB : Données non disponibles pour 2022, les données 2021 sont conservées

Lecture : 57% des salariés du Transport routier de marchandises sont employés dans des établissements de 50 salariés et plus.

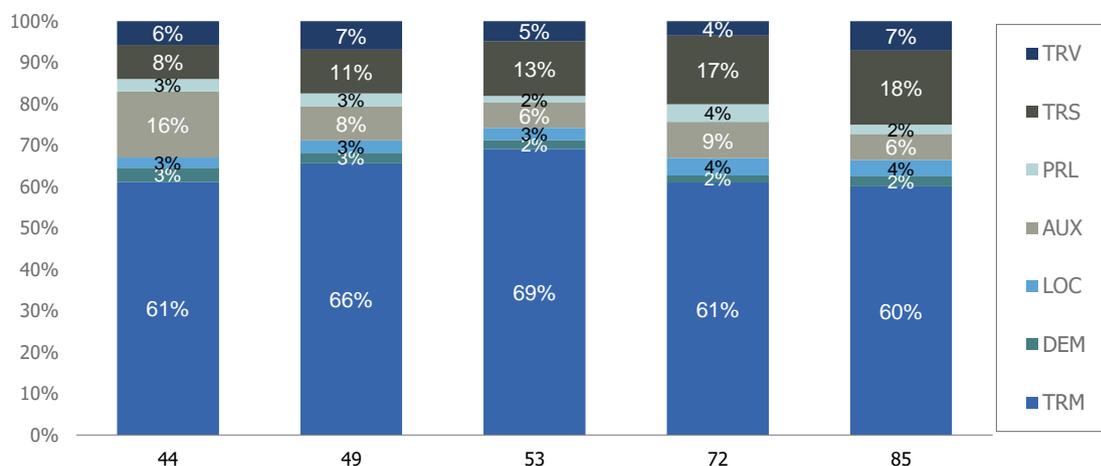
48% des établissements toutes activités confondues sont des petites entreprises (**moins de 10 salariés**).

Les plus grosses (de **50 salariés et plus**) ne sont que **13%** mais concentrent la majorité des effectifs (**56%**).

On notera de grandes disparités selon les secteurs, ainsi 82% des salariés du DEM sont employés dans des établissements de 10 à 49 salariés, alors que 57% des salariés du TRM sont eux, employés dans des établissements de moins de 10 salariés.

13- RAPPORT 2023 DE L'OPTL – Pays de la Loire

Répartition des établissements employeurs par département et par activité au 31 décembre 2022



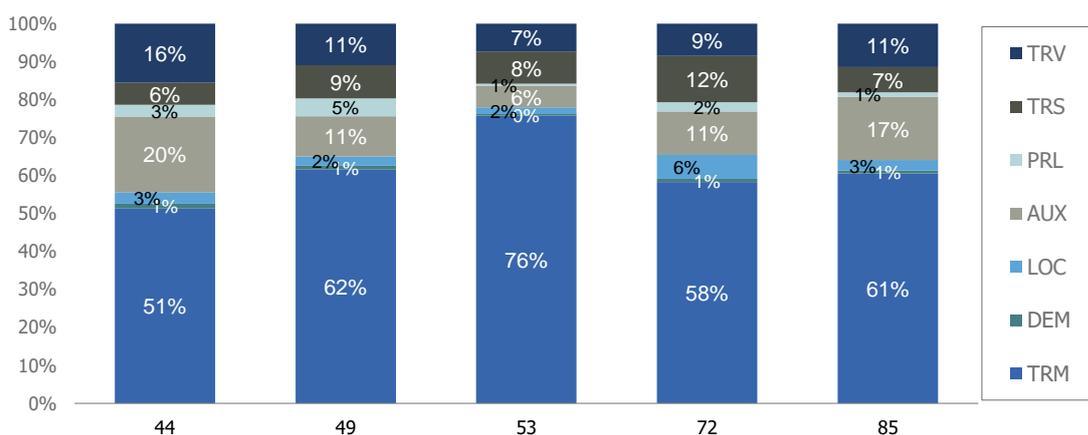
Source : URSSAF CAISSE NATIONALE, Données ajustées au champ conventionnel

Les établissements employeurs TRM représentent dans chaque département plus de 60% des établissements de la branche.

Nous pouvons remarquer qu'en Vendée et en Sarthe il y a la plus forte concentration d'établissements employeurs en TRS.

Alors que la Loire-Atlantique compte le plus grand nombre d'entreprises dans les activités d'auxiliaires du transport (AUX), soit 123 sur 220 au total en région.

Répartition des effectifs par département et par activité au 31 décembre 2022



Source : URSSAF CAISSE NATIONALE, Données ajustées au champ conventionnel

Le Maine et Loire et la Sarthe ont une répartition des effectifs assez semblable, alors que la Mayenne se distingue en concentrant le plus de salariés (76%) dans l'activité TRM.

La Loire Atlantique connaît une répartition plus homogène de ses effectifs dans les différentes activités de la branche, avec notamment 20% en auxiliaire de transport et 16% en TRV.

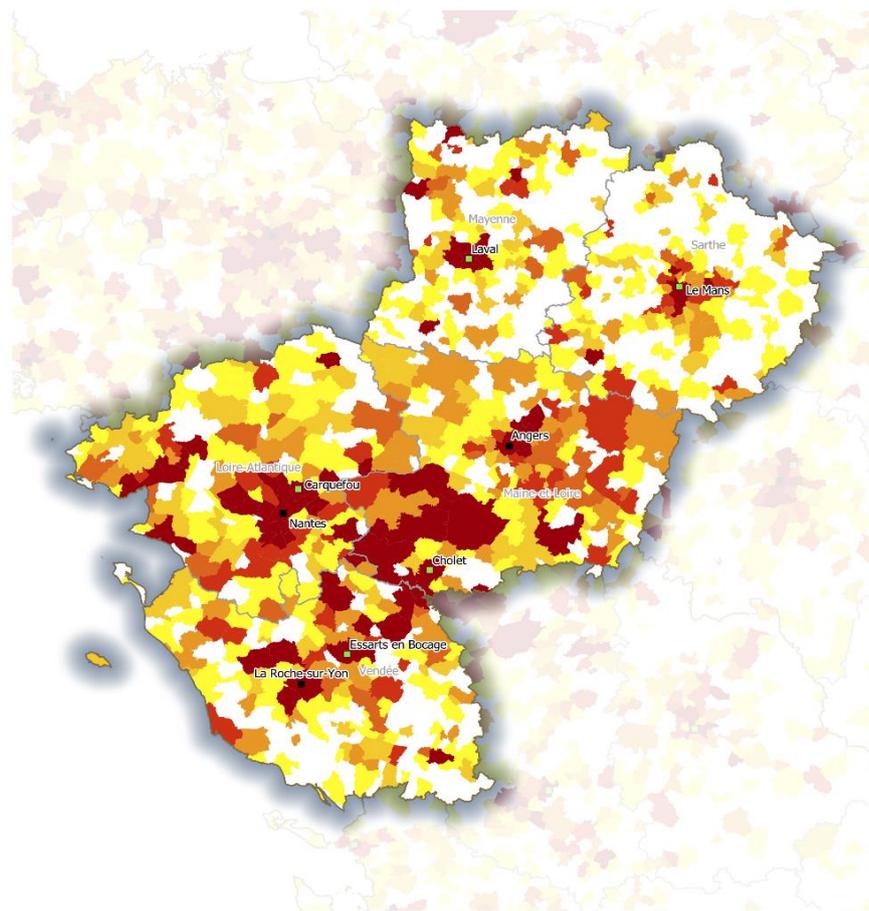
La localisation des emplois

Répartition des emplois salariés par commune au 31 décembre 2020, en région

Source : URSSAF CAISSE NATIONALE, Données ajustées au champ conventionnel

Transport de Marchandises

Le nombre de salariés par communes dans les "activités marchandises" est le plus important, principalement autour des grandes agglomérations de notre région, et particulièrement sur les axes Nantes/Saint Nazaire - Nantes/Cholet - La Roche-sur-Yon/Cholet/Angers.



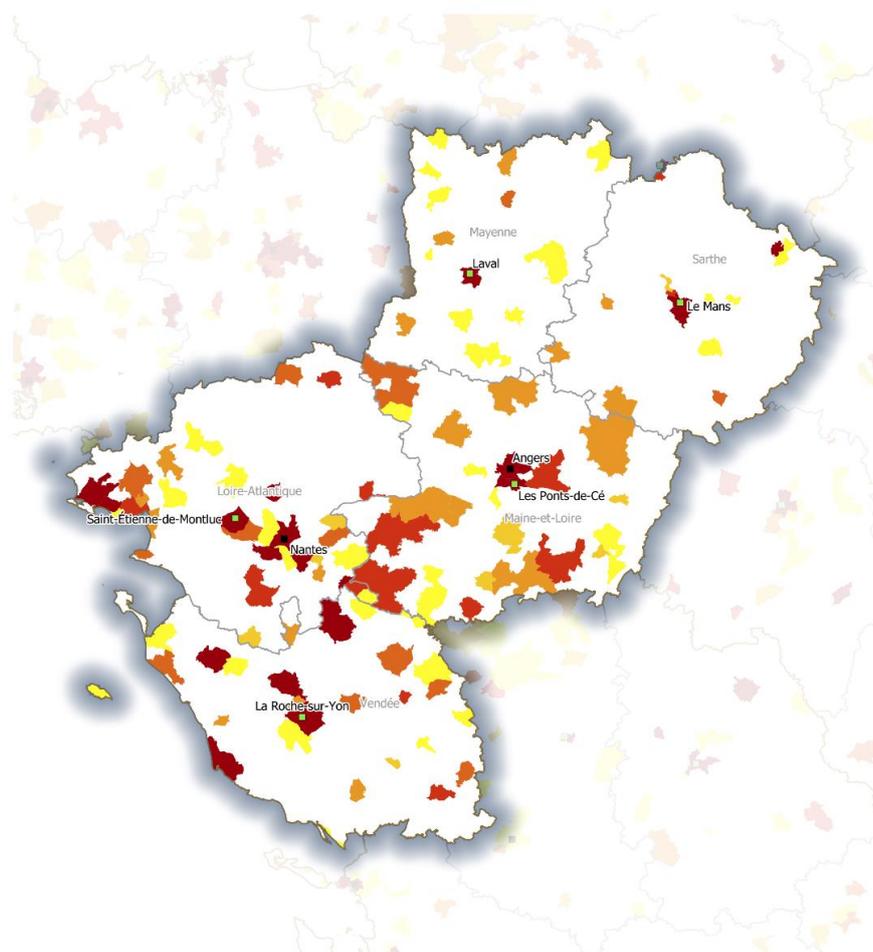
Salariés par commune (MAR)

- 0 à 5
- 5 à 15
- 15 à 50 (moyenne à 48)
- 50 à 75
- 75 à 150
- 150 à 9500

Transport de Voyageurs

Répartition des emplois salariés par commune au 31 décembre 2020, en région

Le nombre de salariés par commune dans les activités du « Transport de Voyageurs » est le plus important principalement autour de Nantes, Saint-Nazaire, La Roche-sur-Yon, Angers, Le Mans, Laval, Cholet, et dans un triangle Nantes-Cholet-Angers.



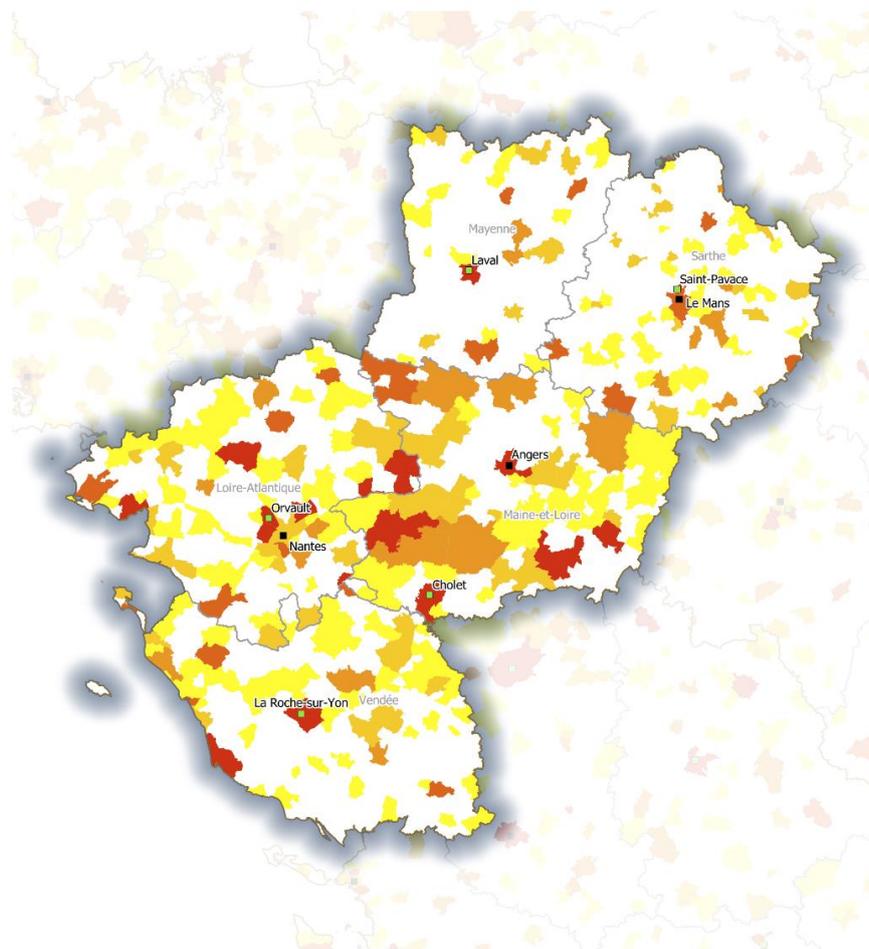
Salariés par commune (TRV)

- 0 à 10
- 10 à 20
- 20 à 40 (moyenne à 39)
- 40 à 60
- 60 à 80
- 80 à 3200

Transport Sanitaire

Répartition des emplois salariés par commune au 31 décembre 2020, en région

Le nombre de salariés par commune dans les activités du « Transport Sanitaire » est le plus important principalement autour des grandes agglomérations de notre région, et particulièrement autour de Nantes, Saint-Nazaire, La Roche-sur-Yon, Angers, Le Mans, Laval, Cholet, et aussi dans la zone territoriale Nantes/Angers/Cholet. On pourra aussi noter une présence (certes moins marquée que dans les préfectures départementales), sur le littoral atlantique.



Salariés par commune (TRS)

- 0 à 10
- 10 à 20 (moyenne à 17)
- 20 à 30
- 30 à 50
- 50 à 970

Les effectifs salariés

Effectifs salariés par activité au 31 décembre 2022

	Effectifs en région	% en région	% en France
Transport routier de marchandises	30 748	58%	53%
Auxiliaires de transport	8 035	15%	15%
Transport routier de voyageurs	6 469	12%	13%
Transport sanitaire	3 997	8%	8%
Location	1 685	3%	3%
Prestataires logistiques	1 427	3%	7%
Déménagement	512	1%	1%
Ensemble de la Branche	52 873	100%	100%

Source : URSSAF Caisse Nationale, Données ajustées au champ conventionnel

Lecture : Les Auxiliaires de transport emploient 8 035 salariés en région au 31 décembre 2022. Cette activité représente 15% des effectifs de la branche en région.

Effectifs salariés par famille professionnelle au 31 décembre 2022

	Effectifs en région	% en région	% en France
Conduite	37 461	71%	67%
Logistique – Manutention - Magasinage	5 462	10%	14%
Exploitation Transport	4 817	9%	8%
Gestion	2 934	6%	5%
Direction	906	2%	2%
Maintenance	670	1%	2%
Ventes-Achats	487	1%	1%
Interprofessionnel	137	0%	1%
Ensemble des métiers	52 873	100%	100%

Source : Enquête Tableau de Bord - AFT, Données ajustées au champ conventionnel

Lecture : 37 461 salariés exercent dans les métiers de la Conduite en région au 31 décembre 2022. Cette famille de métiers représente 71% des effectifs de la Branche en région, contre 67% en France.

Effectifs salariés par famille professionnelle et taux de féminisation au 31 décembre 2022

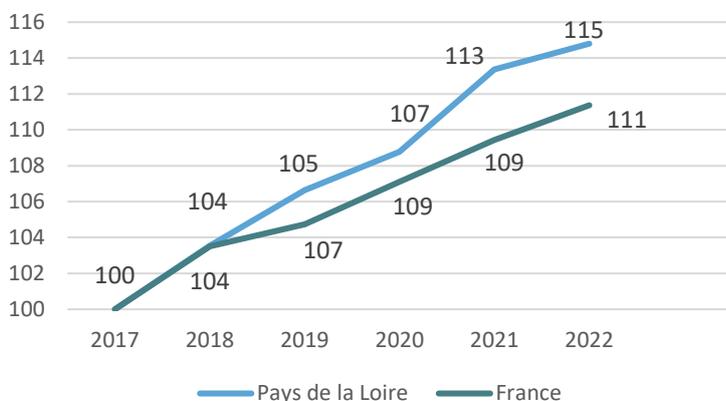
	Effectifs en région	Taux de féminisation % en région	Taux de féminisation % en France
Conduite	37 461	13%	11%
Logistique – Manutention - Magasinage	5 462	12%	20%
Exploitation Transport	4 817	37%	40%
Gestion	2 934	71%	76%
Direction	906	21%	24%
Maintenance	670	4%	6%
Ventes-Achats	487	65%	62%
Interprofessionnel	137	85%	73%
Ensemble des métiers	52 873	19%	19%

Source : Enquête Tableau de Bord - AFT, Données ajustées au champ conventionnel

Lecture : 19% de femmes occupent un emploi salarié dans la Branche en région au 31 décembre 2022 et 13% d'entre elles sont conductrices, une proportion supérieure à la moyenne nationale.

18 - RAPPORT 2023 DE L'OPTL – Pays de la Loire

Evolution des effectifs salariés (base 100 en 2017)



Source : URSSAF CAISSE NATIONALE, Données ajustées au champ conventionnel

En 2022, en région Pays de la Loire, la Branche compte **52 873 salariés**, contre 51 952 en 2021, **soit une évolution de 1,77 %**.

Depuis 2017, les effectifs n'ont cessé de croître : **+15 %** en Pays de la Loire, contre 11 % au national.

Evolution des effectifs de la Branche par activité (base 100 en 2017)



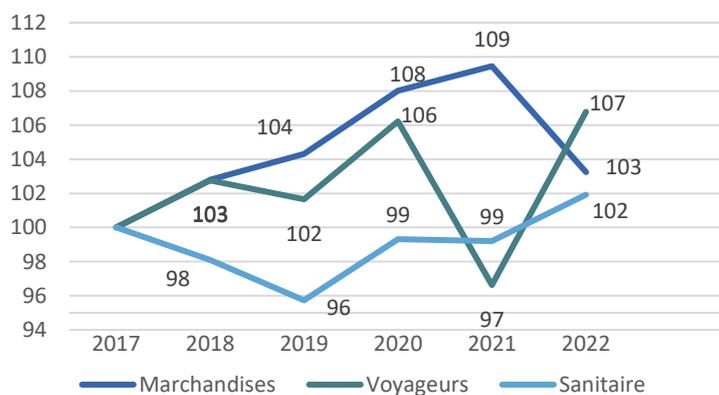
Source : URSSAF CAISSE NATIONALE, Données ajustées au champ conventionnel

L'activité **marchandises** voit ses effectifs augmenter de façon constante, **+13 points** depuis 2017.

L'activité **sanitaire** et l'activité voyageurs connaissent une légère augmentation comparée à 2021, **+3 points**.

Toutefois le sanitaire reste toujours légèrement en dessous de la base 100 de 2017.

Evolution des effectifs salariés de conducteurs par activité (base 100 en 2017)



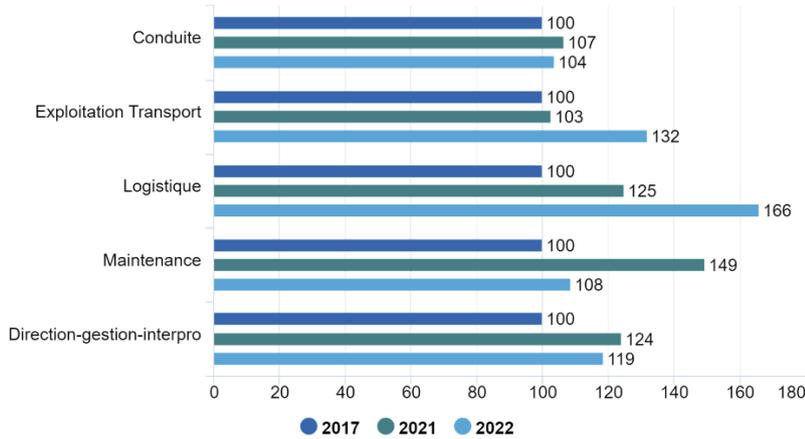
Source : Enquête Tableau de Bord - AFT, Données ajustées au champ conventionnel

Au cours de la période 2017-2022, les effectifs de **conducteurs sanitaires** sont restés **stables**, tandis qu'en **marchandises**, après avoir augmenté de **9 points** jusqu'en 2021, ils ont chuté de **6 points** en 2022.

Concernant les **voyageurs** on pourra noter qu'après une forte chute (- 9 points) entre 2020 et 2021, les effectifs ont augmenté de **10 points** en 2022.

19- RAPPORT 2023 DE L'OPTL – Pays de la Loire

Evolution des effectifs de la Branche par famille de métiers (base 100 en 2017)



Les effectifs de **conducteurs** ont baissé de 3 points depuis 2021.

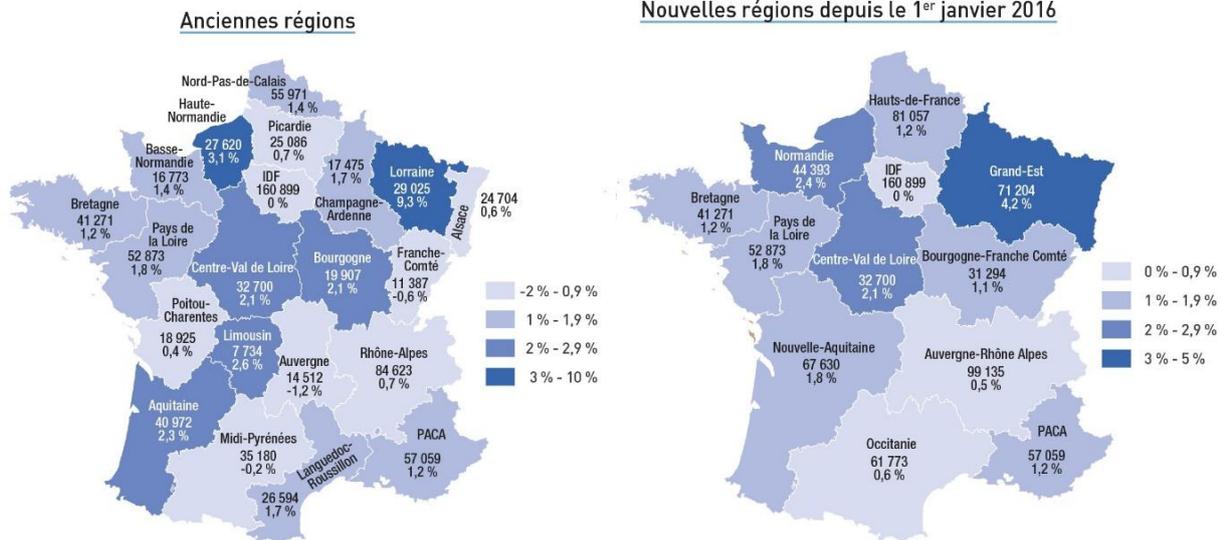
Les effectifs en **exploitation** ont connu une forte augmentation, de **29 points** par rapport à 2021, tout comme les effectifs en **logistique +41 points** comparé à 2021.

A contrario les effectifs en **maintenance** ont baissé de **41 points** depuis 2021.

Il conviendra de lisser ces fortes variations sur plusieurs années, pour les affirmer.

Source : Enquête Tableau de Bord - AFT, Données ajustées au champ conventionnel

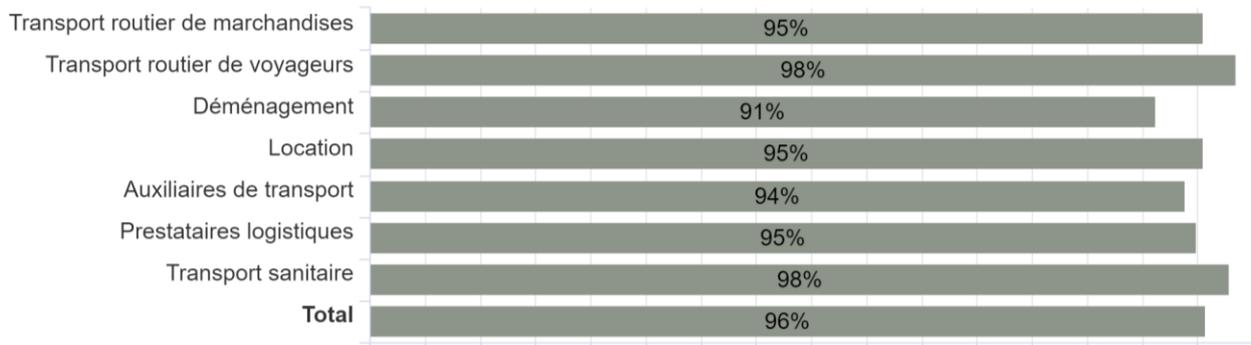
Répartition de l'emploi salarié de la Branche par région et évolution en 2022 (cartes du national)



Source : Urssaf Caisse nationale
Données ajustées au champ conventionnel

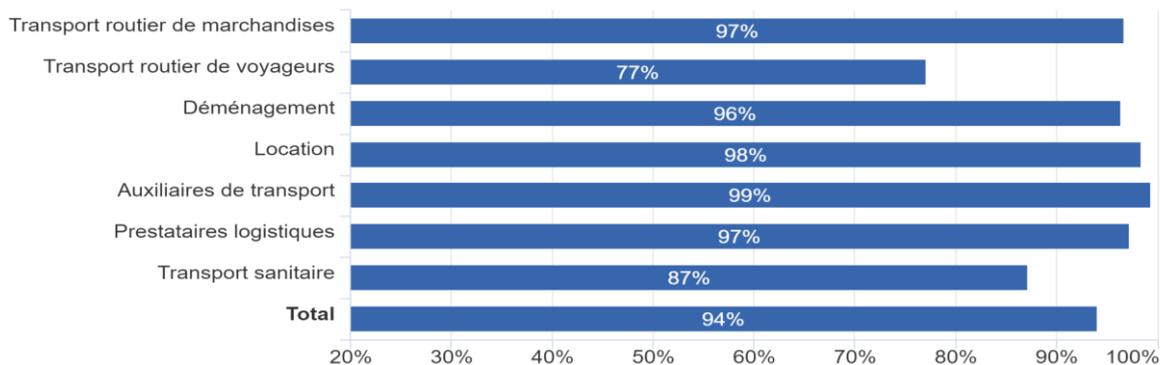
Les caractéristiques des emplois

Part des salariés en Contrat à Durée Indéterminée au 31 décembre 2022



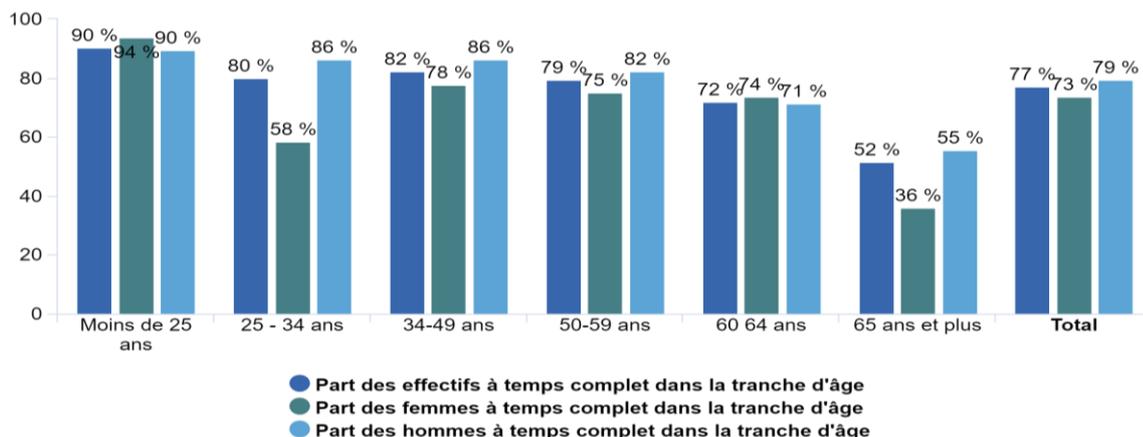
Source : Enquête Tableau de Bord - AFT, Données ajustées au champ conventionnel
 Lecture : 95% des salariés de la Location en poste au 31 décembre 2022 sont en CDI

Part des temps complets par activité au 31 décembre 2022



Source : Enquête Tableau de Bord - AFT, Données ajustées au champ conventionnel
 Lecture : 96% des salariés du Déménagement en poste au 31 décembre 2022 sont employés à temps complet

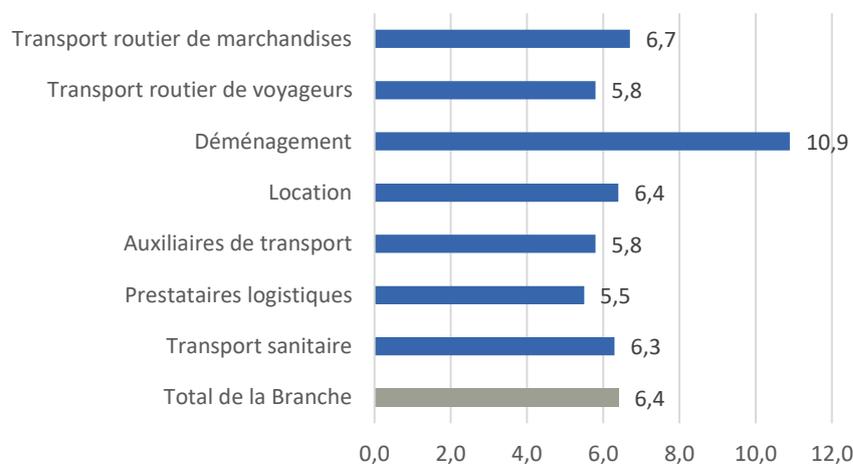
Part des effectifs à temps complet dans le Transport Routier de Voyageurs par tranche d'âge et selon le sexe



Source : Enquête Tableau de Bord - AFT, Données ajustées au champ conventionnel

21- RAPPORT 2023 DE L'OPTL – Pays de la Loire

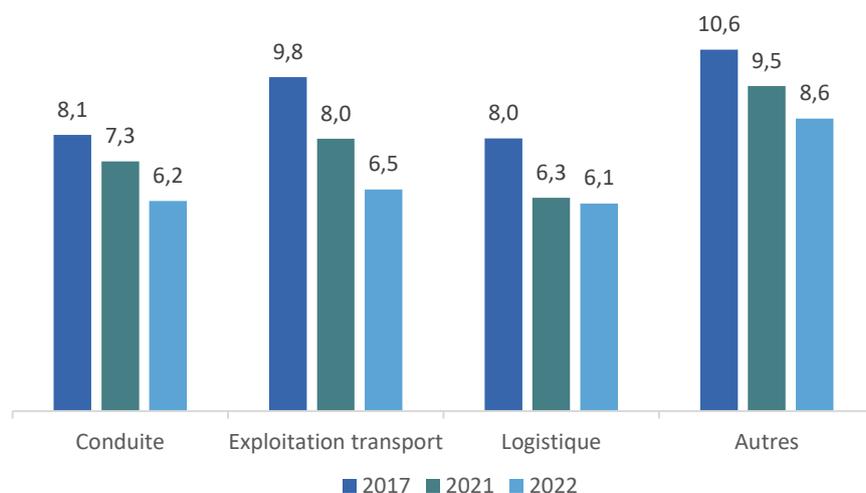
Ancienneté moyenne dans l'établissement au 31 décembre 2022 (en années)



Source : Enquête Tableau de Bord – AFT, Données ajustées au champ conventionnel

Lecture : Les salariés du Transport sanitaire sont présents, en moyenne, depuis 6,3 ans dans leur établissement

Ancienneté moyenne dans l'établissement au 31 décembre 2022 par famille de métiers (en années)



Source : Enquête Tableau de Bord - AFT, Données ajustées au champ

95% des salariés des établissements de la Branche conventionnelle sont en contrat à durée indéterminée. Le **CDI** est la règle quel que soit le secteur d'activité.

Ces salariés exercent principalement à **temps complet**, à l'exception du transport routier de voyageurs qui, du fait des particularités des services de transport scolaire, a recours au **temps partiel** pour **23%** de ses effectifs.

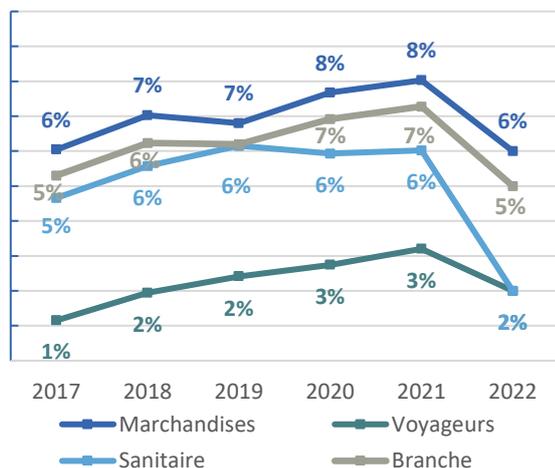
C'est toutefois une baisse importante en comparaison de 2021 où 38% des effectifs voyageurs étaient à temps partiel.

L'ancienneté moyenne dans l'établissement au 31 décembre 2022, au total des secteurs d'activités, est de **6,4 ans**, contre 8,5 ans en 2017.

Une **baisse** significative en **exploitation** transport passant de **9,8 ans** en 2017 à **6,5 ans** en 2022. On notera une ancienneté record de **10,9 ans**, dans le **Déménagement**.

22 - RAPPORT 2023 DE L'OPTL – Pays de la Loire

Part des jeunes (- 25 ans) dans les effectifs de la Branche, par activité



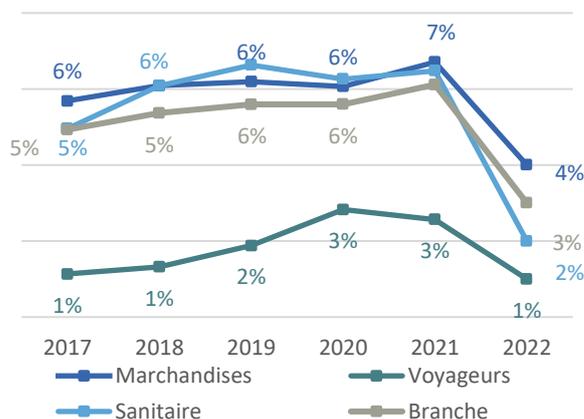
Source : Enquête Tableau de Bord - AFT, Données ajustées au champ conventionnel

Les **jeunes** de moins de 25 ans ne représentent que **5%** des effectifs de la **Branche** en 2022, soit une baisse de 2 points par rapport à 2021.

Il y a eu une forte baisse de la part des jeunes dans le transport sanitaire, passant de 6% en 2021 à 2% en 2022.

Tous les secteurs d'activités sont affectés par cette baisse.

Part des jeunes (- 25 ans) employés dans les métiers de la conduite, par activité



Source : Enquête Tableau de Bord - AFT, Données ajustées au champ conventionnel

Dans le transport **sanitaire**, **2%** des **conducteurs** ont moins de **25 ans** soit une baisse de 4 points par rapport à 2021.

On notera une baisse importante également dans le secteur Marchandises, -3 points.

Globalement tous les secteurs sont touchés.

Part des femmes dans les effectifs de la Branche, par activité



Source : Enquête Tableau de Bord - AFT, Données ajustées au champ conventionnel

La **Branche** professionnelle est toujours perçue comme un ensemble de secteurs d'activités masculins, et l'état de la mixité des emplois l'atteste : **les femmes ne représentent que 19%** des effectifs salariés de la Branche en Pays de la Loire en 2022, en augmentation d'un point par rapport à 2021, et similaire à la moyenne nationale.

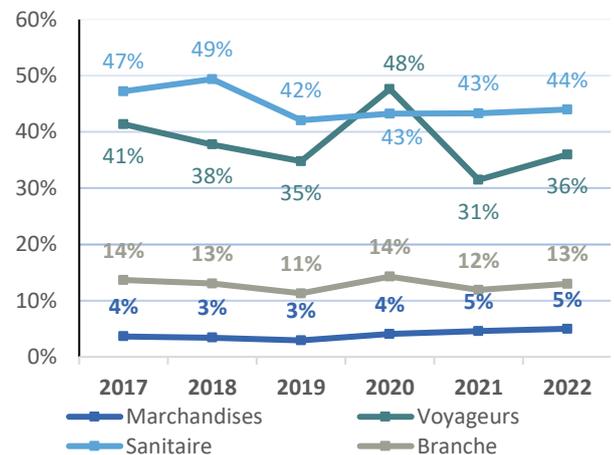
La part des femmes est contrastée selon les secteurs d'activités et les familles professionnelles mais reste stable comparée à 2021.

Dans les activités **Marchandises**, les femmes représentent **14% des effectifs** en 2022, en hausse d'un point par rapport à 2021.

Une légère augmentation en **Voyageurs** (+2 points) entre 2021 et 2022.

Un focus de l'état de la **mixité** par famille professionnelle montre que les **femmes** exercent majoritairement des **emplois « supports »** et sont encore trop peu nombreuses dans les emplois cœur de métier, tels que la conduite ou la maintenance, par exemple.

Part des femmes employées dans les métiers de la conduite, par activité



Source : Enquête Tableau de Bord - AFT, Données ajustées au champ conventionnel

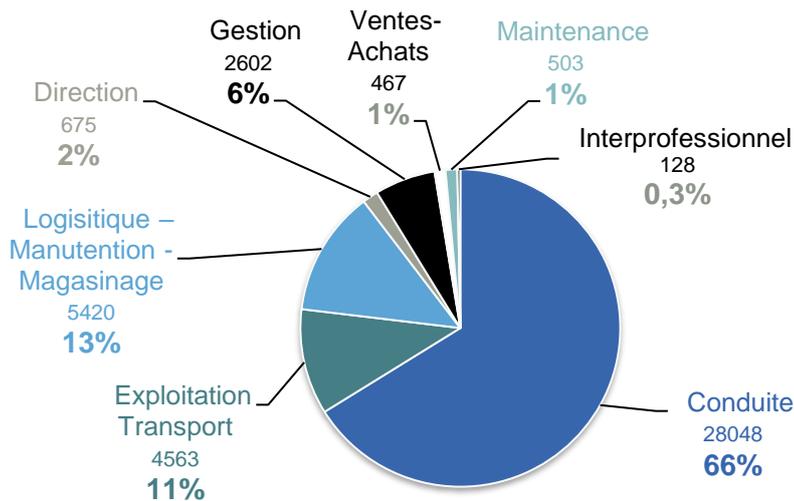
Au niveau régional, **13% des conducteurs sont des conductrices**, (+2 points par rapport à la moyenne nationale qui est de 11%).

Cette moyenne consolide des réalités différentes : en **Marchandises**, elles ne représentent que 5% des effectifs mais **36% des effectifs en transport routier de voyageurs** (+ 5 points vs 2021) et **44% en transport sanitaire**.

La typologie des métiers

Activités Marchandises

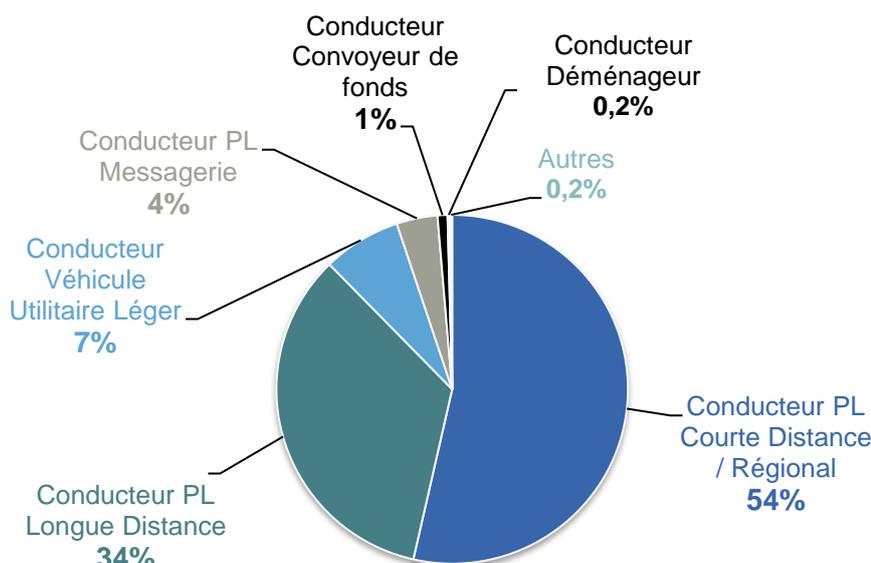
Effectifs salariés des Activités Marchandises par famille professionnelle au 31 décembre 2022



Source : Enquête Tableau de Bord - AFT, Données ajustées au champ conventionnel

Lecture : La famille professionnelle Conduite représente 66% des effectifs employés dans les Activités Marchandises. Elle emploie 28 048 personnes au 31 décembre 2022.

Répartition des effectifs de conducteurs en Activités Marchandises par spécialité au 31 décembre 2022

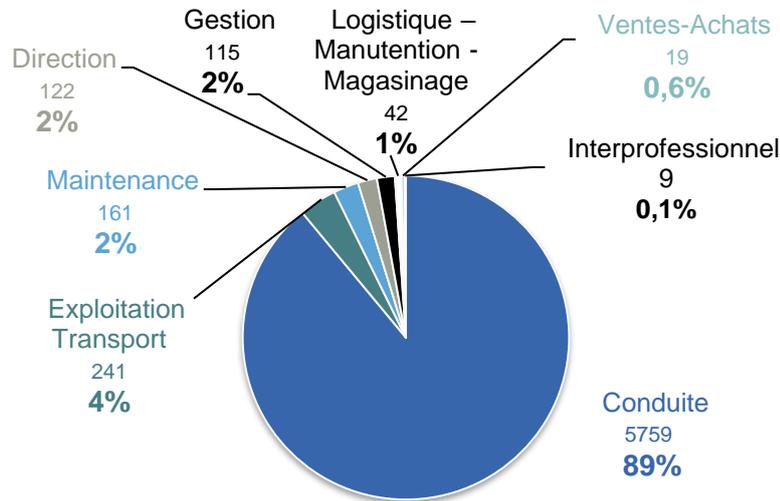


Source : Enquête Tableau de Bord - AFT, Données ajustées au champ conventionnel

Lecture : 54% des Conducteurs employés dans les Activités Marchandises sont des conducteurs de Poids Lourds sur Courte Distance ou Régional.

Transport de Voyageurs

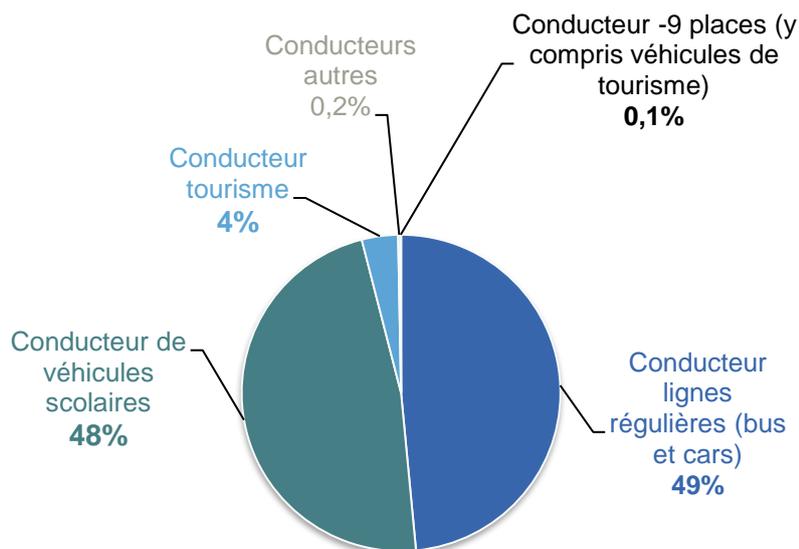
Effectifs salariés du Transport de Voyageurs par famille professionnelle au 31 décembre 2022



Source : Enquête Tableau de Bord - AFT, Données ajustées au champ conventionnel

Lecture : La famille professionnelle Exploitation Transport représente 4% des effectifs employés dans le Transport de Voyageurs. Elle emploie 241 personnes au 31 décembre 2022.

Répartition des effectifs de conducteurs en Transport de Voyageurs par spécialité au 31 décembre 2022

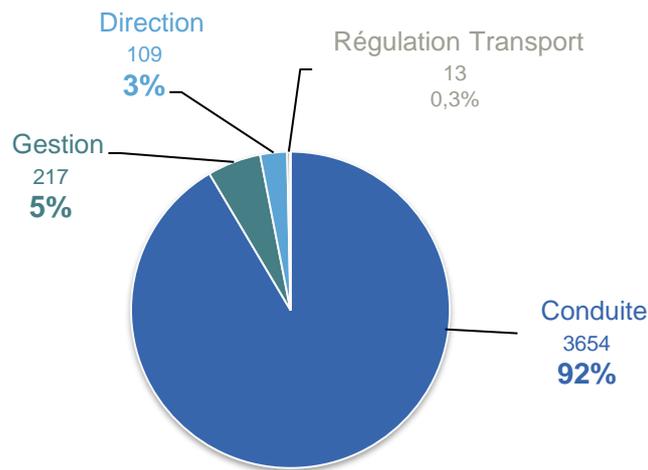


Source : Enquête Tableau de Bord - AFT, Données ajustées au champ conventionnel

Lecture : 4% des Conducteurs employés dans le Transport de Voyageurs sont des conducteurs de Tourisme.

Transport Sanitaire

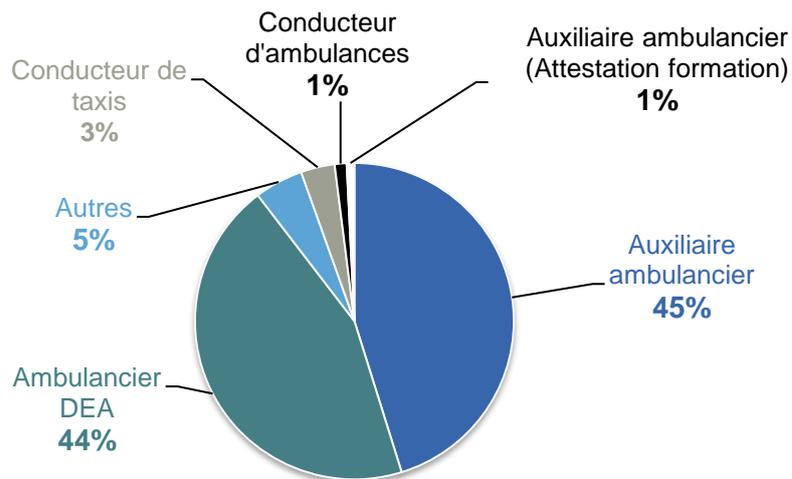
Effectifs salariés du Transport Sanitaire par famille professionnelle au 31 décembre 2022



Source : Enquête Tableau de Bord - AFT, Données ajustées au champ conventionnel

Lecture : La famille professionnelle Direction représente 3% des effectifs employés dans le Transport Sanitaire. Elle emploie 109 personnes au 31 décembre 2022.

Répartition des effectifs de conducteurs en Transport Sanitaire par spécialité au 31 décembre 2022



Source : Enquête Tableau de Bord - AFT, Données ajustées au champ conventionnel

Lecture : 44% des Conducteurs employés dans le Transport Sanitaire sont des Ambulanciers DEA.

La rémunération

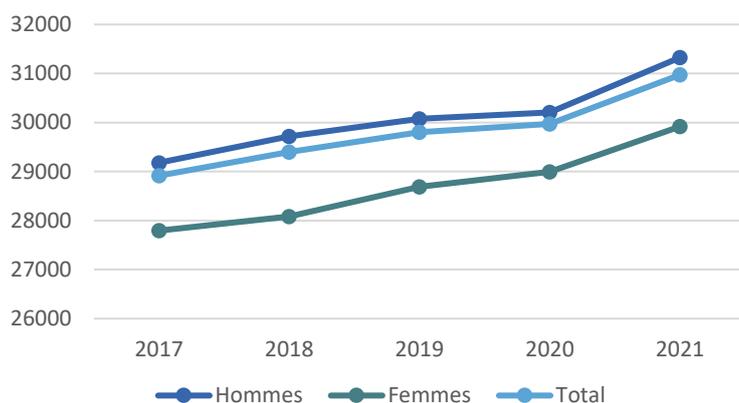
Rémunération moyenne annuelle selon les secteurs d'activités en 2021 en ETP (en €)

	TRM	TRV	DEM	LOC	AUX	PRL	TRS	TOTAL
Rémunération moyenne Brute	30 754	28 120	29 794	31 406	38 444	31 904	25 657	30 973
Hommes	30 903	28367	29 787	31 331	38 994	32 350	25 996	31 326
Femmes	29 634	27 748	29 853	32 324	37 359	30 765	25 295	29 918
Rémunération moyenne Nette	23 736	21 381	23 053	24 424	29 216	24 275	20 262	23 861
Hommes	23 868	21 571	23 065	24 365	29 687	24 609	20 544	24 086
Femmes	22 741	21 095	22 959	25 148	28 285	23 425	19 961	22 960

Source : Insee, base Tous salariés 2021-ETP = Equivalent Temps Plein

Champ : France hors Mayotte, salariés des entreprises adhérentes à la Convention collective nationale des transports routiers et des activités auxiliaires du transport (idcc 0016), y compris bénéficiaires de contrats aidés et de contrats de professionnalisation ; hors apprentis et stagiaires

Évolution de la rémunération brute moyenne annuelle par sexe en ETP (en €)



Source : DSN Données ajustées au champ conventionnel

En moyenne, un salarié de la Branche en région Pays de la Loire a perçu en **2021** une **rémunération brute** en équivalent temps plein de **30 973 €** par an et une rémunération nette en équivalent temps plein de 23 861 €.

En 2021, la rémunération brute moyenne des salariés de la Branche en région Pays de la Loire, en équivalent temps plein a augmenté de **3,24%** (29 969 € en 2020).

Les hommes ont bénéficié de cette progression avec une hausse de 3,6 % contre 3,1 % pour les femmes par rapport à 2020.

Ce qui creuse encore l'écart de rémunération entre femmes et hommes.

Rémunération annuelle brute moyenne par contrat de travail en 2021 en ETP (en €)

	TRM	TRV	DEM	LOC	AUX	PRL	TRS	TOTAL
CDI	30 935	28 314	31 746	31 538	38 773	32 232	25 818	31 227
Hommes	31 063	28 562	31 995	31 459	39 248	32 669	26 168	31 464
Femmes	29 946	27 938	30 161	32 568	37 821	31 114	25 448	30 254
CDD	24 886	24 032	23 165	25 355	26 234	25 661	23 058	24 586
Hommes	25 065	24 021	23 121	25 345	26 048	26 176	23 331	24 778
Femmes	24 091	24 045	25 080	25 386	26 428	24 650	22 734	24 065

Source : Insee, base Tous salariés 2021-ETP = Equivalent Temps Plein

Champ : France hors Mayotte, salariés des entreprises adhérentes à la Convention collective nationale des transports routiers et des activités auxiliaires du transport (idcc 0016), y compris bénéficiaires de contrats aidés et de contrats de professionnalisation ; hors apprentis et stagiaires

Le transport sanitaire comporte les moyennes de rémunération les plus faibles de la Branche, la rémunération brute en CDI y est 17% plus basse que la moyenne de la Branche, tous sexes confondus.

A contrario, c'est en Auxiliaires de transport que les salaires sont les plus élevés, soit un total de 38 773 € brut annuel en CDI.

28 - RAPPORT 2023 DE L'OPTL – Pays de la Loire

Rémunération brute annuelle moyenne par Professions et Catégories Sociales (PCS) en 2021 en ETP (en €)

Conduite		Hommes	Femmes	Total
641a	Conducteurs routiers et grands routiers (salariés)	30 451	27 366	30 326
643a	Conducteurs livreurs, coursiers (salariés)	24 823	22 975	24 634
641b	Conducteurs de véhicule routier de transport en commun (salariés)	26 917	26 818	26 879
526e	Ambulanciers salariés (du secteur public ou du secteur privé)	25 487	24 917	25 222
Logistique-manutention-magasinage				
653a	Magasiniers qualifiés	27 111	25 629	26 921
652a	Ouvriers qualifiés de la manutention, conducteurs de chariots élévateurs, caristes	27 131	25 277	26 925
487a	Responsables d'entrepôt, de magasinage	35 548	33 330	35 248
487b	Responsables du tri, de l'emballage, de l'expédition et autres responsables de la manutention	35 671	35 425	35 650
676a	Manutentionnaires non qualifiés	25 612	25 214	25 585
676c	Ouvriers du tri, de l'emballage, de l'expédition, non qualifiés	26 224	25 074	25 922
676b	Déménageurs (hors chauffeurs-déménageurs), non qualifiés	24 636	25 348	24 639
Exploitation				
389a	Ingénieurs et cadres techniques de l'exploitation des transports	64 205	56 177	62 501
466b	Responsables commerciaux et administratifs des transports de marchandises (non-cadres)	40 393	37 436	38 738
466c	Responsables d'exploitation des transports de voyageurs et de marchandises (non-cadres)	38 801	36 261	38 094
546c	Employés administratifs d'exploitation des transports de marchandises	33 499	28 933	30 932
655a	Autres agents et ouvriers qualifiés (sédentaires) des services d'exploitation des transports	28 907	28 780	28 887
676d	Agents non qualifiés des services d'exploitation des transports	27 467	25 327	27 260

Source : Insee, base Tous salariés 2021-ETP = Equivalent Temps Plein

Champ : France hors Mayotte, salariés des entreprises adhérentes à la Convention collective nationale des transports routiers et des activités auxiliaires du transport (idcc 0016), y compris bénéficiaires de contrats aidés et de contrats de professionnalisation ; hors apprentis et stagiaires

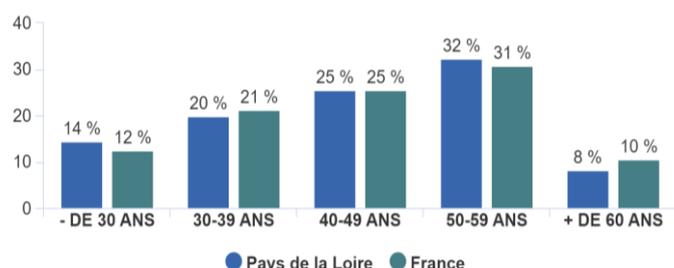
La démographie

En 2022, **34%** des salariés de la Branche ont **moins de 40 ans**, et **40%** d'entre eux ont **plus de 50 ans**.

Globalement la structure des âges en région et en France varie peu, sauf pour les moins de 30 ans qui ne sont que 12% en Pays de la Loire, contre 14% au national, ainsi que pour les plus de 60 ans, 8% en Pays de la Loire contre 10% en France.

La Branche à l'instar de la population française, connaît un vieillissement de ses effectifs salariés, tels que l'illustrent l'augmentation de l'âge moyen, **45 ans**, mais aussi les différentes pyramides des âges.

Structure par tranches d'âges des salariés en région et en France au 31/12/2022



Source : Enquête Tableau de Bord - AFT, Données ajustées au champ conventionnel

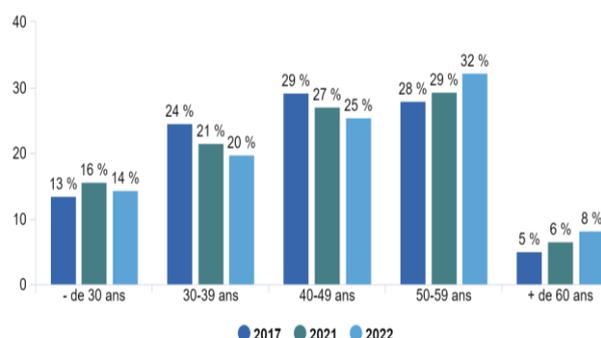
Age moyen des salariés de la Branche, par activité

	2017	2021	2022
Marchandises	42,28	42,68	43,95
Voyageurs	48,69	49,02	51,23
Sanitaire	42,04	42,22	43,49
Branche	43,08	43,41	45,01

Source : Enquête Tableau de Bord - AFT, Données ajustées au champ conventionnel

L'âge moyen des salariés de la Branche est en constante augmentation, avec un âge moyen de **45 ans** en 2022.

Structure par tranches d'âges des salariés de la région



Source : Enquête Tableau de Bord - AFT, Données ajustées au champ conventionnel

La structure par tranche d'âges des salariés en Pays de la Loire nous confronte à une double lecture.

Diminution **depuis 2021**, de 2% des moins de 30 ans, et **augmentation de 5% des plus de 50 ans**.

La tranche d'âges de 30 ans à 49 ans a diminué de 4% depuis 2017.

Le vieillissement de la Branche s'accélère.

Age moyen des salariés de la Branche, par famille de métiers

	2017	2021	2022
Conduite en marchandises	42,82	43,67	43,95
Conduite en voyageurs	49,45	50,32	51,23
Conduite en sanitaire	41,82	42,06	43,49
Exploitation transport	40,20	38,86	38,05
Logistique	39,50	39,21	39,88
Autre	42,97	42,60	43,36

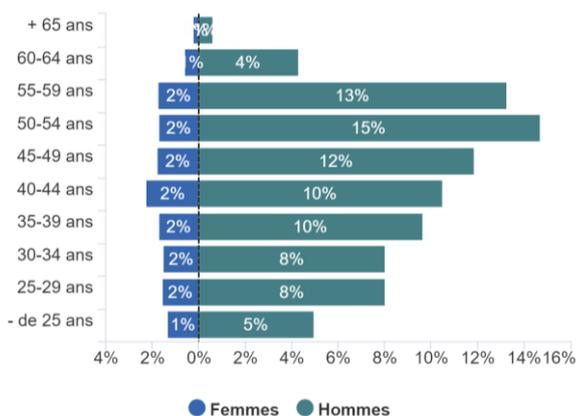
Source : Enquête Tableau de Bord - AFT, Données ajustées au champ conventionnel

L'âge moyen des salariés par famille de métiers démontre que c'est en Conduite en **voyageurs** que l'âge est le plus élevé, **51 ans**.

Il est de **43,5 ans** en Conduite en **sanitaire**, et **44 ans** en Conduite en **marchandises**.

Les âges moyens les moins élevés se trouvent en Logistique et en Exploitation transport, avec moins de 40 ans.

Pyramide des âges dans les activités marchandises au 31/12/2022



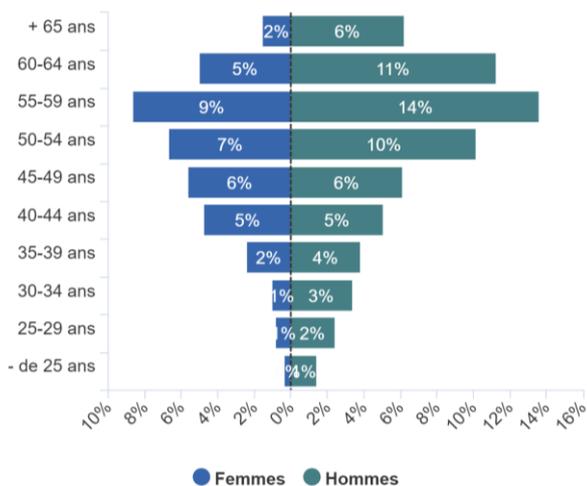
Source : Enquête Tableau de Bord - AFT, Données ajustées au champ conventionnel

La pyramide des âges dans **le transport routier de marchandises** au sens large se caractérise par un taux de féminisation de **14%** et un **âge moyen de 44 ans**.

En 2022, **50,6%** des effectifs marchandises avaient plus de **45 ans**.

Les plus de **65 ans** ne sont eux que 0,80%, et les moins de 25 ans, 6,3% des effectifs totaux.

Pyramide des âges dans le transport de voyageurs au 31/12/2022



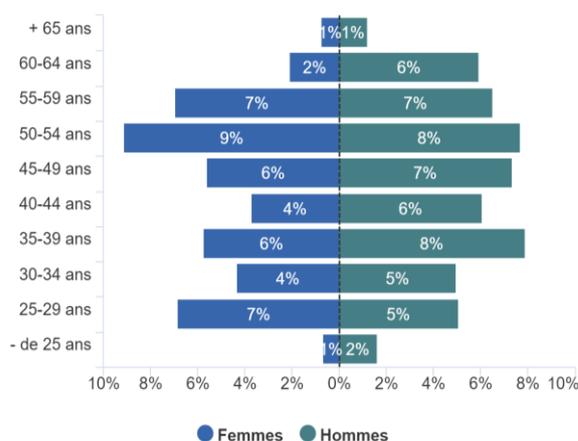
Source : Enquête Tableau de Bord - AFT, Données ajustées au champ conventionnel

La pyramide des âges dans **le transport routier de voyageurs** se caractérise par un nombre important de salariés de plus de 50 ans, soit 63%.

L'âge moyen dépasse désormais **51 ans**.

On constate un **taux de féminisation** plus élevé que la moyenne de la Branche, **36,5%**.

Pyramide des âges dans le transport sanitaire au 31/12/2022



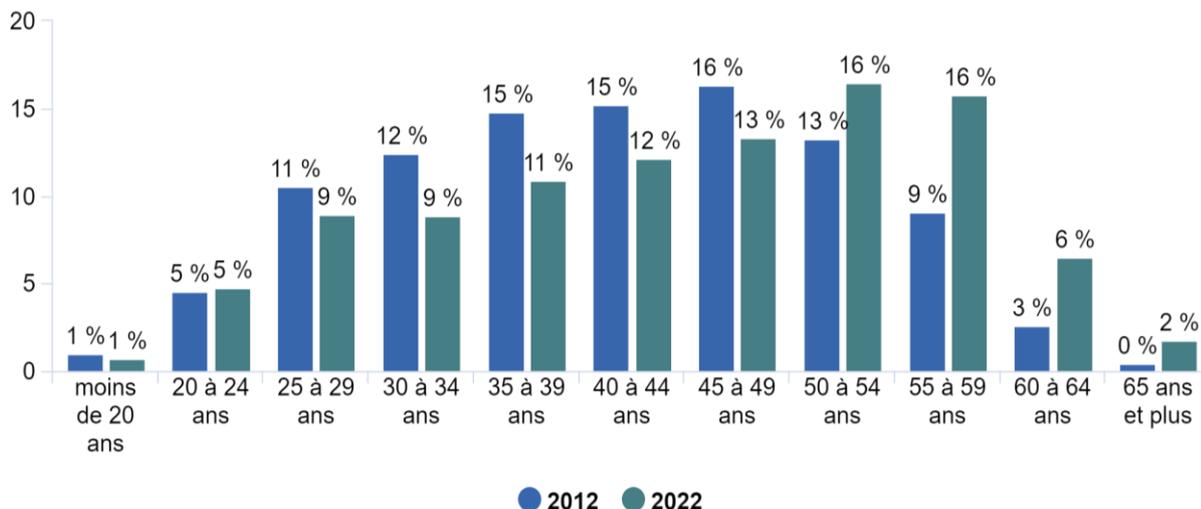
Source : Enquête Tableau de Bord - AFT, Données ajustées au champ conventionnel

La pyramide des âges dans **le transport sanitaire** est la plus équilibrée au niveau de la mixité, avec un taux de féminisation de 45,7%.

Les plus de 45 ans représentent 53,1% des salariés.

On note que 7,1 % des hommes et 2,8% des femmes de cette activité travaillent **après 60 ans**.

Comparaison de la structure par âge de la Branche à 10 ans d'intervalle

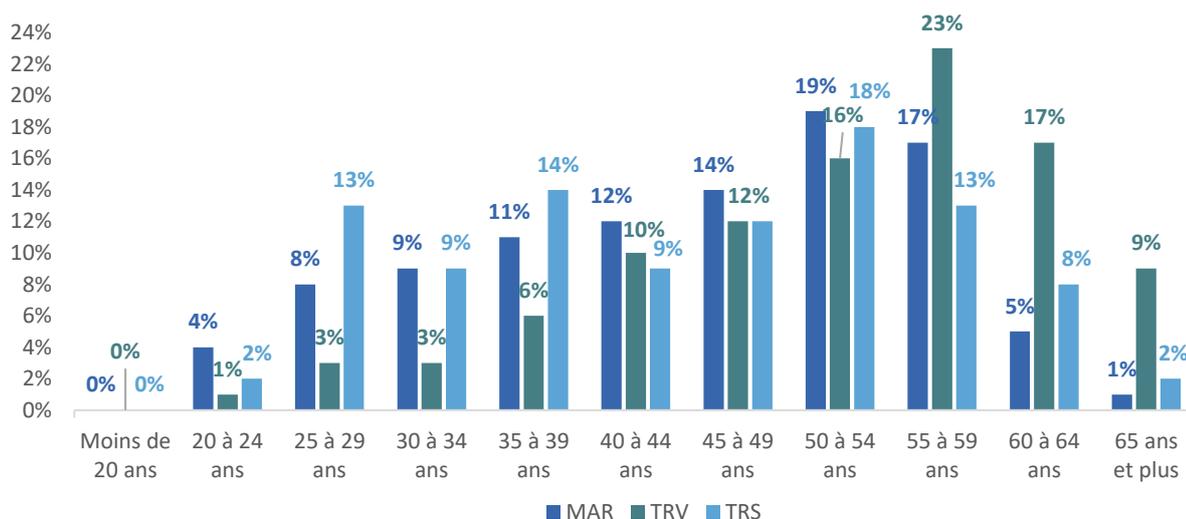


Source : Enquête Tableau de Bord - AFT, Données ajustées au champ conventionnel

On note en 10 ans une augmentation du nombre de « seniors » (exemple : +7 points de salariés de 55-59 ans) et une diminution du nombre de « jeunes » (exemple : - 4 points de salariés de 35-39 ans).

On note l'augmentation des **plus de 60 ans**, +3%, et l'apparition de salariés de **+ de 65 ans**, soit 2% des effectifs. Globalement, la comparaison de la structure par âge de la Branche à dix ans traduit un vieillissement notable des salariés.

Structure par âge dans la conduite en 2022

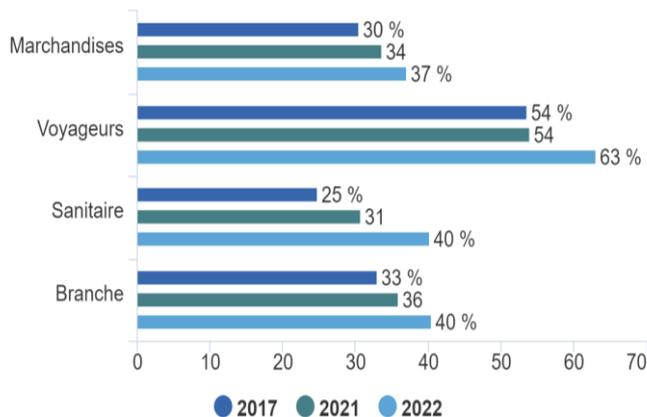


Source : Enquête Tableau de Bord - AFT, Données ajustées au champ conventionnel

La **structure par âge** des effectifs de la conduite montre bien que tous secteurs confondus, c'est dans les tranches 50 à 54 ans et 55 à 59 ans, qu'il y a le plus de conducteurs et de conductrices.

En **transport de voyageurs**, la tranche d'âge de **55 à 59 ans** est prédominante, alors que dans la tranche de 30 à 34 ans, il n'y a que 3% des effectifs de conduite, contre 9% pour **l'activité marchandises** ainsi que pour **le sanitaire**.

Taux de renouvellement des effectifs de la Branche, par activité



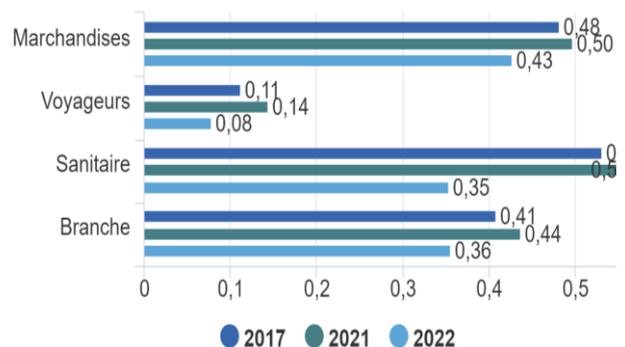
Le taux de **renouvellement** des effectifs de la Branche (part des salariés de plus de 50 ans dans l'effectif global) s'est accru de **7 points** entre 2017 et 2022.

On notera une augmentation marquée en Voyageurs et Sanitaire, **+9 points** en 1 an. En Marchandises, l'augmentation est de 3 points.

Source : Enquête Tableau de Bord - AFT, Données ajustées au champ conventionnel

Le taux de renouvellement est égal à la part des salariés de plus de 50 ans dans l'effectif global. Plus ce taux augmente pour s'approcher des 100%, plus les employeurs sont susceptibles d'être confrontés à des enjeux forts de gestion et de remplacements de départs.

Taux de relève des effectifs de la Branche, par activité



Le taux de **relève** des effectifs de la Branche recule encore de près de 0,1 points en 2022.

Tous les secteurs sont touchés, mais comme les années précédentes c'est en Voyageurs que la situation est particulièrement préoccupante avec un taux de relève de 0,08.

C'est donc une **rechute** après une légère amélioration collective en 2021.

Source : Enquête Tableau de Bord - AFT, Données ajustées au champ conventionnel.

Le taux de relève est égal au nombre des salariés de moins de 30 ans rapporté au nombre de salariés de plus de 50 ans. Plus le taux de relève s'approche de 0, plus les employeurs sont susceptibles de rencontrer des enjeux de renouvellement de leurs effectifs.

La formation dans la Branche

La répartition géographique des formations

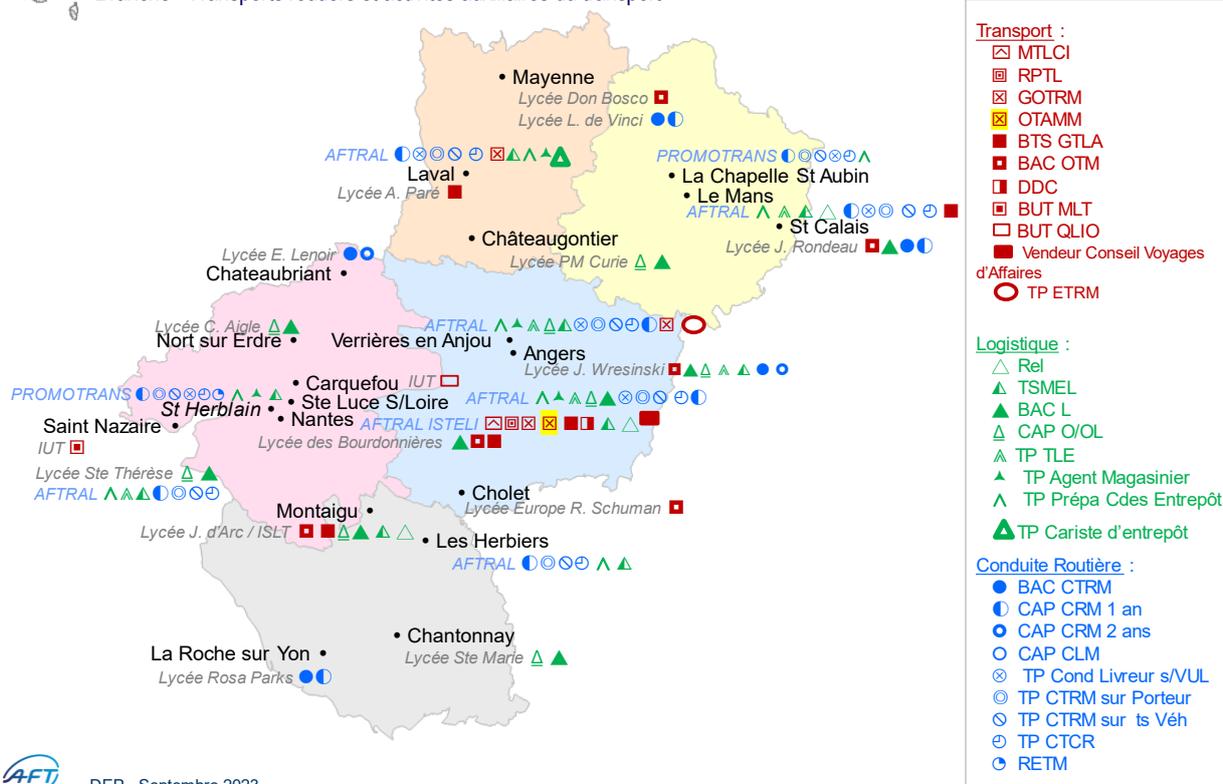
Carte régionale* des formations soutenues par la Branche, année scolaire 2023-2024



Répartition géographique des formations - Rentrée 2023

PAYS DE LA LOIRE

Branche « Transports routiers et activités auxiliaires du transport »



DEP - Septembre 2023

* Note : Formations initiales sous statut scolaire, sous statut universitaire et en apprentissage

Pour plus de précisions : <https://www.choisis-ton-avenir.com/> site conçu et alimenté par l'AFT

Les effectifs formés en transport et logistique

Diplômes de l'Education Nationale délivrés en 2022

	2022	Taux de réussite	Evolution 2021/2022	Taux de féminisation
Conduite				
CAP Conducteur routier marchandises	117	92,86%	19,4%	15.08%
BAC Pro Conducteur transport routier de marchandises	93	89%	-2.1%	13%
Diplôme d'Etat d'Ambulancier	103	50%	-17,6%	NC
Exploitation-gestion				
BAC Pro Transport	40	70%	-28.6%	35%
BTS Gestion Transport et Logistique Associée	NC	NC	NC	NC
Manutention – magasinage				
CAP Opérateur/opératrice logistique	80	85,11%	-7%	9.57%
BAC Pro Logistique	156	86%	14,7%	19%
Maintenance				
CAP Maintenance des véhicules option B : Véhicules de transport routier	73	82,95%	46%	3,41%
BAC Pro Maintenance des véhicules option B : Véhicules de transport routier	54	76%	-30.8%	6%
BTS Maintenance des véhicules option B : Véhicules de transport routier	NC	NC	NC	NC
Total des diplômes délivrés				

Source : Ministère de l'Education Nationale, ministère des Solidarités et de la Santé

Les élèves de **CAP Conducteur routier** de marchandises ont obtenu un **taux de réussite de 93%**.
On notera un **taux de féminisation de 15%**.

Le taux de réussite au Diplôme d'Etat d'Ambulancier est de 50%, soit **une baisse de 35 points** par rapport à 2021.
Le Bac pro transport connaît un taux de réussite de 70%, c'est 16 admis de moins qu'en 2021.

Enfin, nous noterons un taux de réussite de **83%** pour les élèves de **CAP Maintenance** des véhicules, option B : Véhicules de transport routier, et 23 admis de plus qu'en 2021.

Alors que pour le BAC Pro Maintenance des véhicules option B : Véhicules de transport routier, le nombre d'admis est de 54 élèves contre 78 en 2021.

Titres Professionnels délivrés en 2022

	2022	Taux de réussite	Evolution 2021/2022	Taux de féminisation
Conduite				
Conducteur livreur sur véhicule utilitaire léger	94	98%	-16%	34%
Conducteur du transport routier de marchandises sur porteur	1358	80%	30%	13%
Conducteur du transport routier de marchandises sur tous véhicules	492	83%	13%	15%
Conducteur de transport en commun sur route	612	72%	128%	27%
Exploitation-gestion				
Exploitant en transport routier de marchandises	3	38%	-70%	33%
Technicien supérieur en méthodes et exploitation logistique	85	79%	31%	18%
Gestionnaire des opérations de transport routier de marchandises	20	63%	18%	15%
Organisateur de transports aériens ou maritimes de marchandises	-	-	-	-
Logistique- Manutention – magasinage				
Technicien en logistique d'entreposage	62	87%	-26%	29%
Agent magasinier	272	97%	-9%	20%
Cariste d'entrepôt	12	80%	-50%	
Préparateur de commandes en entrepôt	215	96%	-25%	20%
Total des stagiaires admis	3 225	81%	22%	18%

Source : DGEFP

3 225 stagiaires ont obtenu un titre professionnel en 2022, soit 576 de plus qu'en 2021 (**+18%**). Le taux de réussite s'élève à 81%, soit 1 point de moins comparé à 2021. On notera un taux de féminisation de 18%, conforme aux chiffres de la Branche.

Le titre rassemblant le plus de stagiaires admis est celui de Conducteur du transport routier de **marchandises** sur porteur avec **1 358 stagiaires**, nous noterons une évolution de **30%** du nombre d'admis.

C'est le titre de Conducteur de **transport en commun** sur route qui connaît la plus forte évolution d'admis, **128%**, soit **612 stagiaires**, contre 268 en 2021.

36 - RAPPORT 2023 DE L'OPTL – Pays de la Loire

Les effectifs des contrats en alternance soutenus par la Branche en 2022

Nous comptons 830 **contrats d'apprentissage** en 2022, contre 769 en 2021 soit une augmentation de **7,9%**. On notera un taux de féminisation en baisse d'un point.

C'est en Exploitation Gestion qu'il y a le plus d'apprentis.

Le nombre de **contrat de professionnalisation**, quant à lui est stable avec **325 contrats** en 2022, majoritairement en conduite.

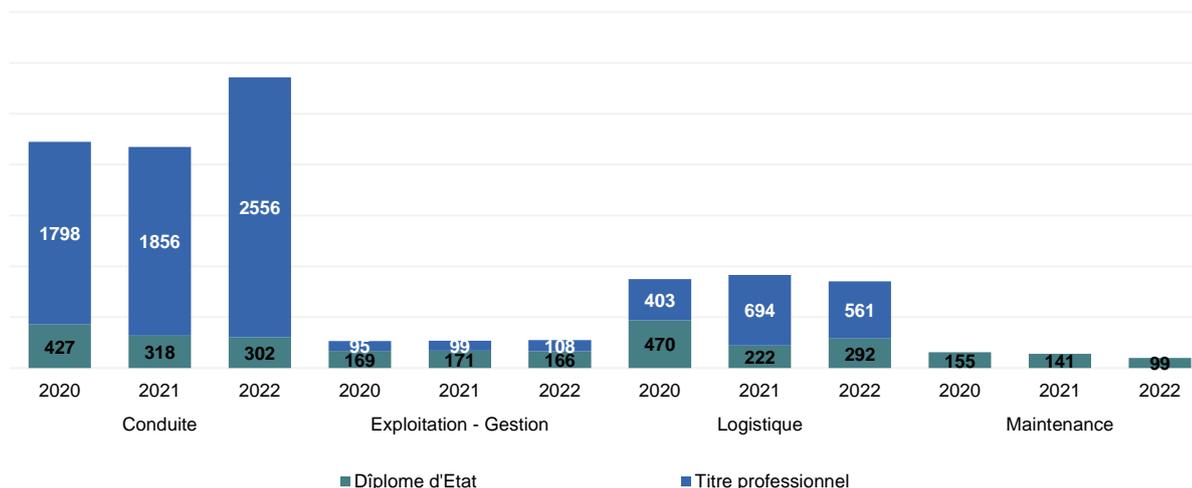
Contrats d'apprentissage	Conduite	Exploitation-gestion	Manutention-magasiner	Maintenance	Autres	Total	Taux de féminisation
2020	141	504	9	107	106	867	25%
2021	204	387	1	48	129	769	35%
2022	241	343	1	57	188	830	34%

Source : OPCO Mobilités

Contrats de professionnalisation	Conduite	Exploitation-gestion	Manutention-magasiner	Maintenance	Autres	Total	Taux de féminisation
2019	468	146	1	1	68	684	26%
2020	262	28	2	-	13	305	20%
2021	260	41	4	2	16	323	22%
2022	272	28	-	6	19	325	19%

Source : OPCO Mobilités

Qualifications délivrées dans le transport et la logistique, par famille de métiers



Source : DGEFP, Ministère de l'Education Nationale

En 2022, c'est plus de **3 800 qualifications** qui ont été délivrées en Pays de la Loire. Les formations d'accès à un titre professionnel représentent 79% des qualifications (sauf en maintenance qui ne propose que des diplômes d'Etat). Cela s'explique notamment par la durée de formation réduite en TP.

La **conduite** représente **70 % des qualifications**, avec un total presque équivalent à 2019, soit 2 858 qualifications.

Attention toutefois, car les données sont partielles, en exploitation-gestion et en maintenance, nous n'avons pas de chiffres sur les BTS.

Diplômes, titres et attestations d'accès aux métiers de conducteur délivrés en région

	2022	Evolution 2021/2022
Marchandises		
T.P. Conducteur livreur sur véhicule utilitaire léger	94	-16,1%
T.P. Conducteur du transport routier de marchandises sur porteur	1 358	30,3%
T.P. Conducteur du transport routier de marchandises sur tous véhicules	492	13,4%
CAP Conducteur routier marchandises.	117	19,4%
Bac Pro Conducteur Transport Routier Marchandises	93	-2,1%
Formation Initiale Minimum Obligatoire et Passerelle	825	-37,5%
Voyageurs		
T.P. Conducteur de transport en commun sur route	612	128,4%
Formation Initiale Minimum Obligatoire et Passerelle	292	5,4%
Sanitaire		
Diplôme d'État d'Ambulancier	103	-17,6%
Attestation Auxiliaire Ambulancier		

En 2022, le nombre de **diplômes** et titres d'accès à la **conduite** des véhicules de transport a légèrement augmenté de 1,6%.

Le volume de TP Conducteur du transport routier de marchandises sur porteur reste dominant avec une augmentation de **30,3%**.

A noter la très forte **évolution** du nombre d'admis au T.P Conducteur de transport en **commun** sur route, soit 128% et **344 admis de plus** qu'en 2021.

L'AFT apporte un cofinancement aux formations en conduite (FIMO et titres professionnels).

Source : DGEFP, Ministère de l'Education Nationale, MEEM, ARS, 4 IFA(s) régionaux pour le DEA

Bénéficiaires des actions soutenues par l'OPCO Mobilités en 2022 par métier

	Conduite	Exploitation	Logistique	Maintenance
Professionnalisation des salariés				
Contrats de pro.	272 5%	28 -32%	0 -100%	6 200%
Plan de développement des compétences				
Entreprises - 11 salariés	376 4%	31 94%	106 43%	10 25%
Entreprises + 11 salariés	3 445 20%	136 -23%	588 22%	108 100%
Autres dispositifs de formation				
POEC	604 22%	0 0%	7 -0%	0 0%
Ensemble	4 697 18%	195 -16%	694 24%	124 94%

Source : OPCO Mobilités

Nous comptabilisons **5 710 bénéficiaires** d'actions soutenues par **l'OPCO Mobilités**.

La majorité (**82%**) des actions soutenues, le sont sur les métiers de la **conduite**.

Il y a une forte hausse (**+94%**) des bénéficiaires des actions soutenues par l'OPCO Mobilités vers l'activité **maintenance**.

Bénéficiaires de la ressource affectée en conduite routière en 2022

Titres	Marchandises				Voyageurs		Total général
	Permis C + FIMO *	Permis C + CE + FIMO	TP conducteur transport routier de marchandises sur porteur	TP conducteur transport routier de marchandises sur tous véhicules	TP conducteur transport en commun sur route	FIMO	
Nb de bénéficiaires	1050	11	1222	436	632	180	3531

* C-FIMOM + C-PARC_FIMOM
Source : AFT

3 531 formations d'accès au métier de **conducteur routier** ont été cofinancées en 2022 par l'**AFT** en Pays de la Loire, dont 65% sont qualifiantes (titres professionnels).

Nombre d'attestations de capacité professionnelle en transport lourd en 2022

Attestation de Capacité groupe Lourd					
Marchandises			Voyageurs		
Nb de Candidats	Nb de reçus	Taux de réussite	Nb de Candidats	Nb de reçus	Taux de réussite
225	135	60%	22	11	71%

Source : Direction régionale de l'Environnement, de l'Aménagement et du Logement des Pays de la Loire

Attestation en transport lourd : est exigée pour les entreprises exerçant leur activité avec des véhicules de plus de 3,5 tonnes de PMA.

146 attestations de capacité de **transport lourd** ont été délivrées au cours de l'exercice 2022 en Pays de la Loire. Rappelons que l'accès à l'exercice de la profession de transporteur routier requiert entre autres l'obtention d'une attestation de capacité de transport.

Elle peut s'obtenir soit par une équivalence de diplôme (le plus fréquent), soit par équivalence professionnelle (très rare) ou par un examen annuel.

Il en existe deux sortes en fonction de l'activité exercée, une attestation de capacité pour le transport de marchandises, et une attestation de capacité de transport de voyageurs.

Une distinction s'opère enfin selon le poids du véhicule ou le nombre de voyageurs transportés.

Nombre d'attestations de capacité professionnelle en transport léger en 2022

Attestation de Capacité groupe Léger					
Marchandises			Voyageurs		
Nb de Candidats	Nb de reçus	Taux de réussite	Nb de Candidats	Nb de reçus	Taux de réussite
141	100	71%	24	11	46%

Source : Direction régionale de l'Environnement, de l'Aménagement et du Logement des Pays de la Loire

Attestation en transport léger en Marchandises : est exigée pour les entreprises utilisant exclusivement des véhicules n'excédant pas 3,5 tonnes de PMA.

Attestation en transport léger en Voyageurs : est exigée pour les entreprises exerçant leur activité exclusivement avec des véhicules n'excédant pas neuf places.

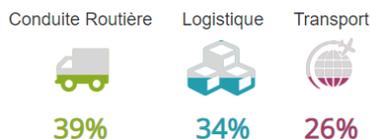
La grande majorité des **attestations** de capacité délivrées en **transport léger (89%)** a concerné l'activité de transport de marchandises, c'est-à-dire l'exploitation de véhicules de transport dont le Poids Maximum Autorisé (PMA) n'excède pas 3,5T.

Pour l'activité voyageurs, le véhicule comprend moins de 9 places, conducteur inclus.

Insertion des jeunes sortis de formation Education Nationale et CFA/Ecoles de la Profession en juin 2022

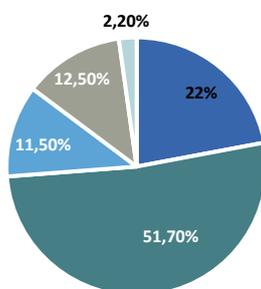
Placement des sortants sur 6 ans de formations Transport-Logistique en Pays de la Loire

Domaine de formation (sur 6ans)

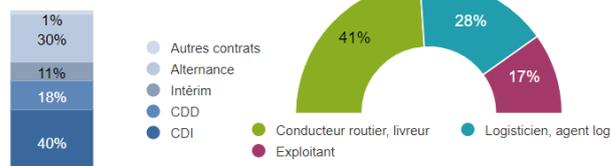


Situation 6 mois après la fin de la formation (sur 6 ans)

- Alternance
- Emploi
- Recherche d'emploi
- Etude/Redoublement
- Inactivité ou autre situation



Emploi



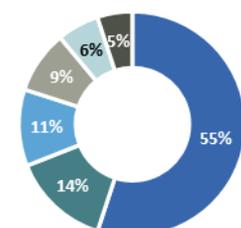
Mobilité des jeunes



En emploi dans quel secteur d'activité

(Sur 6 ans)

- Transport
- Prestataire Log
- Autres
- Industrie
- Commerce/Distribution
- BTP



En 2022, ils étaient **700 jeunes** à se présenter à un examen dans le domaine du transport et de la logistique, **19% de femmes** et 81% d'hommes. C'est 5% de plus qu'en 2021.

L'âge moyen était de 21 ans, et 91% d'entre eux ont été diplômés ou certifiés, soit 5% de moins qu'en 2021. **40%** dans la **conduite routière**, **32%** dans la **logistique** et **29%** dans le **transport**.

Six mois après la fin de la formation, **54%** ont un emploi, **25,4%** sont en **alternance**, 12,4% poursuivent leurs études et 6,2% sont en recherche d'emploi, enfin **2%** sont **inactifs** ou dans une autre situation. Taux de retour de l'enquête : 50,6%.

Source : AFT

Retrouvez nos outils dynamiques de suivi sur le site de l'AFT : <https://www.aft-dev.com/observatoire-formations-professionnelles>

En 2022	Parmi ceux qui sont en entreprise							% des placements dans le secteur Transport - Logistique
	% en emploi (y compris l'alternance)	% en poursuite d'études (hors alternance)	% en recherche d'emploi	% en CDI	% en CDD	% en alternance	% autres (Intérim, CAE, saisonnier, autres situations d'emploi)	
Total Education Nationale	76,4%	17%	4,2%	34%	13%	43%	10%	72%
Total Apprentissage	87,4%	0%	11,6%	83%	8%	6%	2%	73%

La dynamique de l'emploi

10 907 recrutements dans la branche en 2022

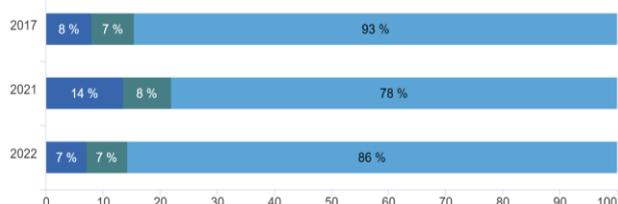
L'année 2022 a connu une croissance soutenue, surtout sur le premier semestre, les recrutements sont donc conformes à cette tendance. Ils ont été au nombre de 10 907 dans la Branche.

A noter, il y a eu **921 créations d'emplois** et 806 remplacements pour départ à la retraite.

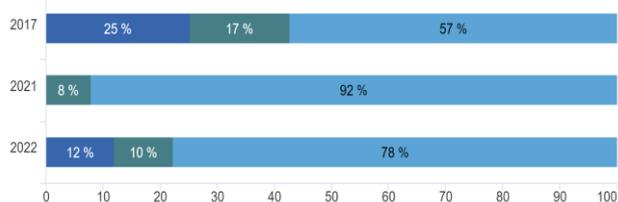
Enfin, le nombre d'intérimaires embauchés dans la Branche a très peu évolué, comparé à 2021 (+2%). Le transport de marchandises a fait peu appel à l'intérim (2,3%), à l'inverse du transport sanitaire (+38,8%).

Motifs d'embauches invoqués par les entreprises, par activité

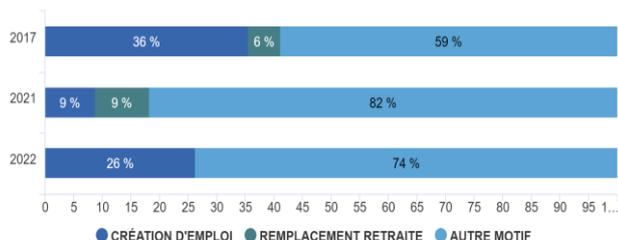
Activités marchandises



Transport de voyageurs

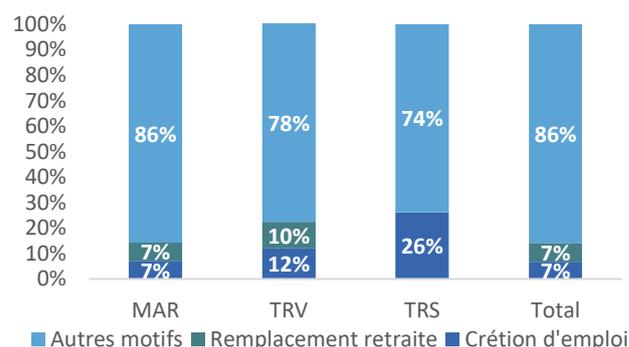


Transport sanitaire



Source : Enquête Tableau de Bord - AFT, Données ajustées au champ conventionnel

Répartition par type d'embauches 2022



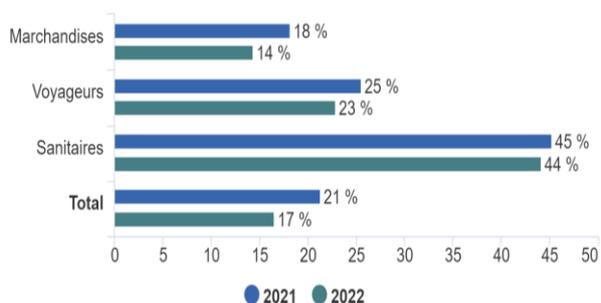
Source : Enquête Tableau de Bord - AFT, Données ajustées au champ conventionnel

Effectifs intérimaires employés dans les entreprises de la Branche, par activité

	2021	2022	Evolution
Marchandises	3 558	3 639	2,3%
Voyageurs	57	48	-15,2%
Sanitaire	2	3	38,8%
Branche	3616	3 690	2%

Source : DARES et AKTO, Données ajustées au champ conventionnel

Part des femmes dans les embauches des entreprises, par activité

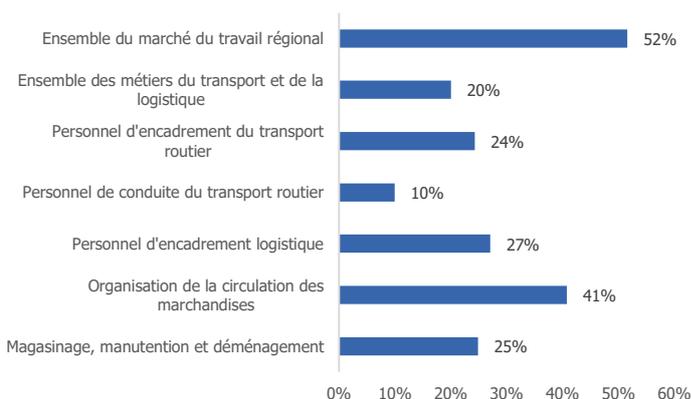


Source : Enquête Tableau de Bord - AFT, Données ajustées au champ conventionnel

Les **femmes** représentent **17%** des embauches dans la Branche, en 2022, soit une baisse de 4% par rapport à 2021.

On retrouve ce même niveau de baisse dans le TRM (- 4%) et dans une moindre proportion dans le TRV, -2%.

Part des femmes dans la demande d'emploi, par famille de métiers en 2022



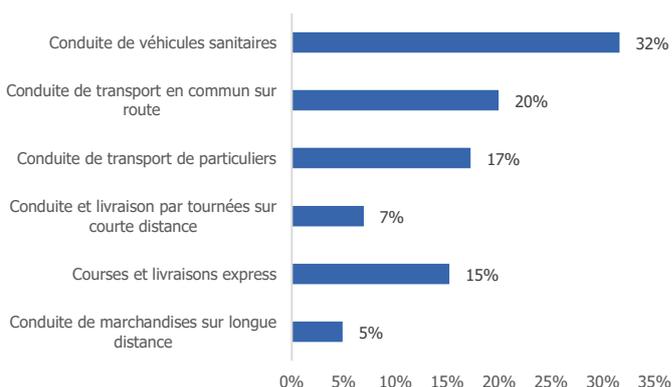
Source : Pôle emploi / DSEE / Département du marché du travail / Chaîne STMT, Demande d'emploi en fin de mois

Les **femmes** représentent **52%** des demandes d'emploi au niveau régional, toutes familles de métiers confondues, y compris hors Branche.

Dans la **Branche**, la part des femmes dans la demande d'emploi est de **20%** comme en 2021.

La proportion la plus élevée se trouve dans « l'**Organisation** de la circulation de marchandises » avec **41%** de femmes dans la demande d'emploi.

Part des femmes parmi les demandeurs d'emploi inscrites en conduite, en 2022



Source : Pôle emploi / DSEE / Département du marché du travail / Chaîne STMT, Demande d'emploi en fin de mois

Les **femmes** représentent **32%** des demandeurs d'emplois inscrits sur la « conduite de véhicules **sanitaires** ».

La proportion est de **20%** pour la conduite de **transport en commun** sur route.

Ces données sont identiques à celles de l'an dernier.

On notera une augmentation d'1 point de la demande d'emploi en « conduite de marchandises sur longue distance ».

Evolution de la part des jeunes (- 25 ans) dans les embauches de la Branche



Source : Enquête Tableau de Bord - AFT, Données ajustées au champ conventionnel

La part des **jeunes** de moins de 25 ans, dans les **embauches** au niveau de la Branche reste stable, avec une diminution d'un point comparé à 2021, soit **19%**.

Il y a une baisse de 4 points concernant le transport de voyageurs, d'1 point en marchandises.

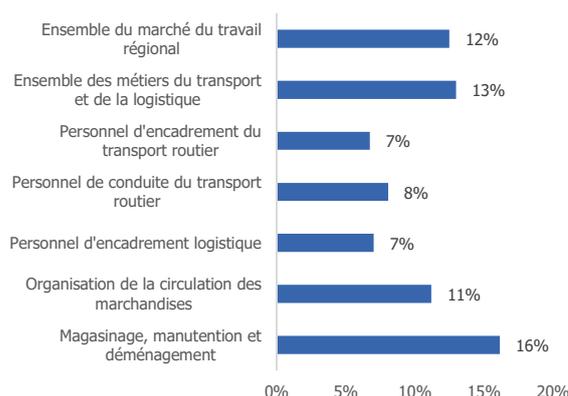
Enfin une augmentation d'1 point en sanitaire.

Les **jeunes** représentent **12%** des demandes d'emploi au niveau régional, toutes familles de métiers confondues, y compris hors Branche.

Dans la **Branche**, la part des jeunes dans la demande d'emploi est de **13%** comme en 2021.

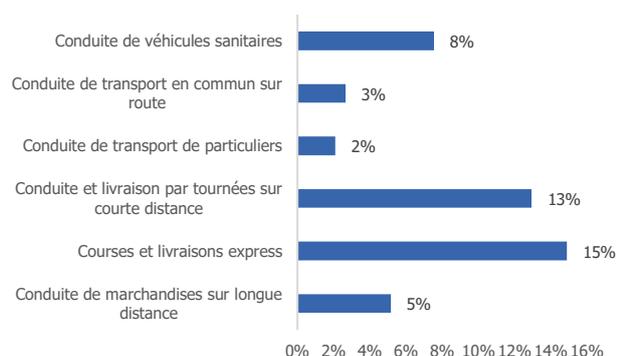
La proportion la plus élevée se trouve sur les métiers de « magasinage, manutention et déménagement » à hauteur de **16%**.

Part des jeunes (- 25 ans) dans la demande d'emploi, par métier en 2022



Source : Pôle emploi / DSEE / Département du marché du travail / Chaîne STMT, Demande d'emploi en fin de mois

Part des jeunes (-25 ans) parmi les demandeurs d'emploi en conduite en 2022



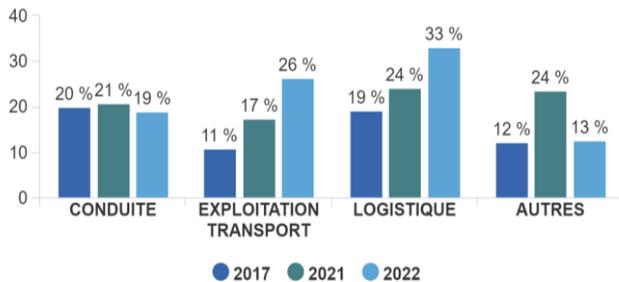
Source : Pôle emploi / DSEE / Département du marché du travail / Chaîne STMT, Demande d'emploi en fin de mois

Dans la famille **conduite**, la part des jeunes de moins de 25 ans est de **15%** sur les métiers de « courses et livraisons express » et **13%** sur ceux de la « conduite et livraison courte distance ».

Toujours très peu de **jeunes** de – de 25 ans en « conduite de transport en commun sur route » et en « conduite de marchandises sur longue distance », 3% et 5%.

Dans l'ensemble les chiffres sont **stables** par rapport à 2021.

Taux de rotation en entreprise, par famille de métiers



Source : Enquête Tableau de Bord - AFT, Données ajustées au champ conventionnel

Taux de rotation par secteurs d'activité



Source : Enquête Tableau de Bord - AFT, Données ajustées au champ conventionnel

Les taux de **rotation** pour l'ensemble de la Branche en 2022 sont en baisse de **1 point** par rapport à 2021.

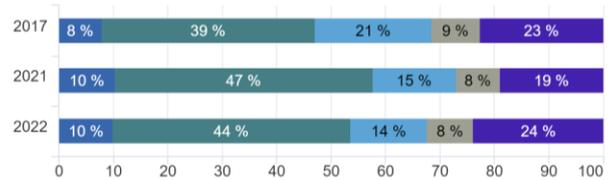
Toutefois cela cache de grandes disparités selon les secteurs :

Augmentation de **11 points** en **Location**.

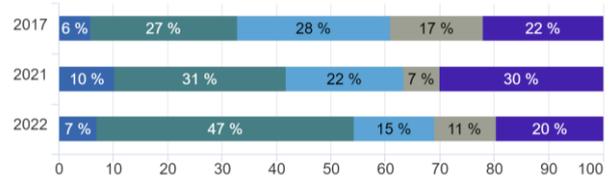
Baisse de **21 points** en **Déménagement**, de 11 points en Sanitaire et de 6 points en Prestations Logistiques.

Motifs de départs des salariés employés, par activité

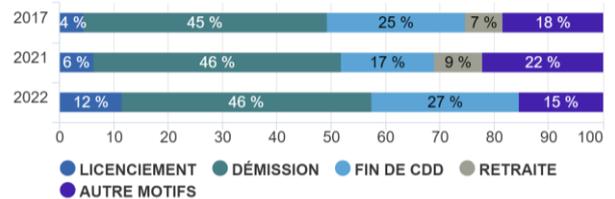
Activités marchandises



Transport de voyageurs



Transport sanitaire



Source : Enquête Tableau de Bord - AFT, Données ajustées au champ conventionnel

Les motifs de **départs**, toutes activités confondues sont essentiellement dues aux démissions et aux autres motifs, qu'ils seraient intéressants d'analyser plus finement.

Les motifs pour départs en **retraite** représentent en 2022, **8%** sur les activités **marchandises**, et **11%** sur le transport de **voyageurs**.

Le transport sanitaire semble n'avoir eu pas ou très peu de départs en retraite.

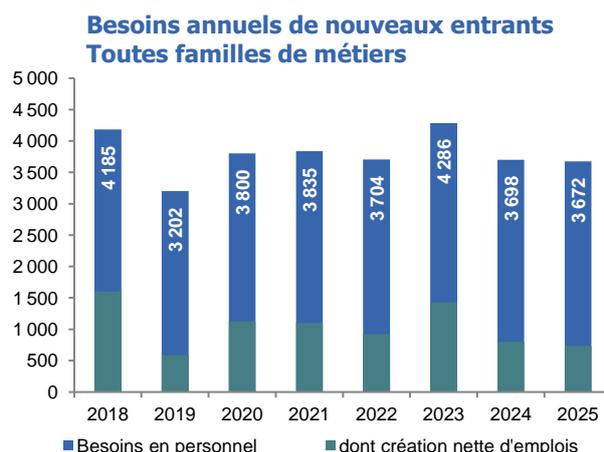
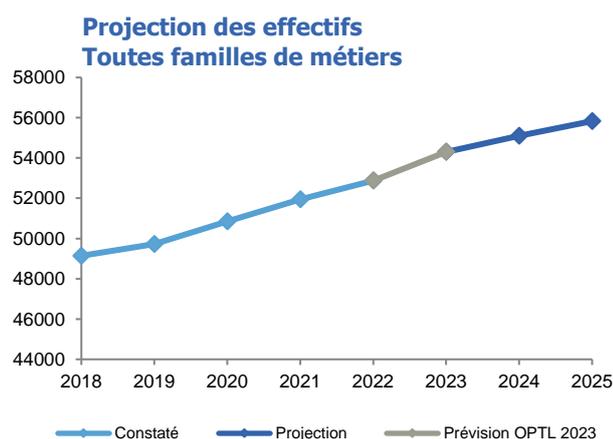
La prospective globale pour la région

Comme chaque année, les membres de l'observatoire prospectif du transport et de la logistique des Pays de la Loire se sont réunis en fin d'année, afin d'estimer les **variations des effectifs** sur l'année en cours d'achèvement (2023).

Ces estimations s'appuient sur les données de l'URSSAF consolidées au premier semestre de l'année 2023, et sur les travaux d'analyses et de prévisions des membres de l'OPTL Pays de la Loire

Estimation des effectifs au 31 décembre 2023, toutes familles professionnelles dans la Branche suivant prévisions des membres de l'OPTL :

54 301 salariés, soit +2,7%



Source : Enquête Tableau de Bord – AFT - Données ajustées au champ conventionnel

Pour l'ensemble de la **Branche**, l'estimation des membres de l'OPTL Pays de la Loire au 31/12/2023, pour les effectifs demeure un accroissement **(+2,7%)**.

Ce taux est supérieur de près de 1 point à celui constaté en 2022, alors que la croissance a faibli et que l'économie locale a souffert de la crise énergétique, de la grippe aviaire, et du contexte géopolitique tendu.

L'outil de projection se base sur l'estimation de l'ancienneté moyenne des effectifs dans la branche, soit **19 ans** en Transport routier de **Marchandises**, **12 ans** en Transport Routier de **Voyageurs**, et **9 ans** en Transport Routier **Sanitaire**.

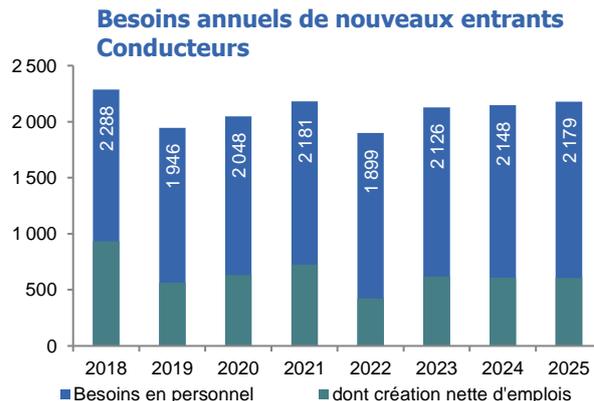
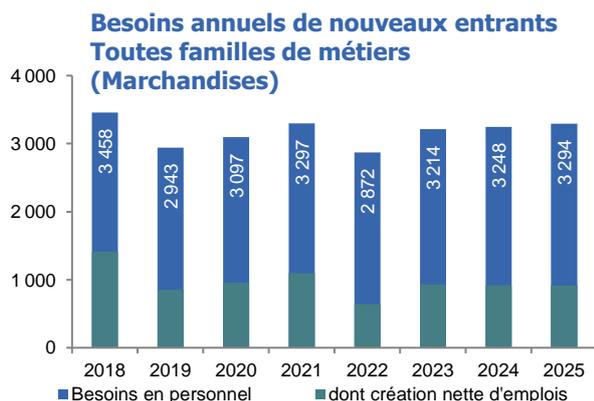
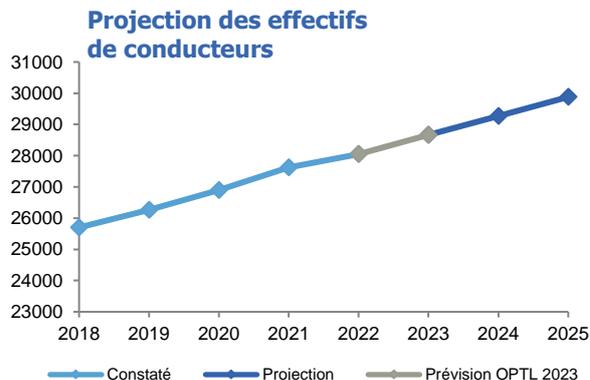
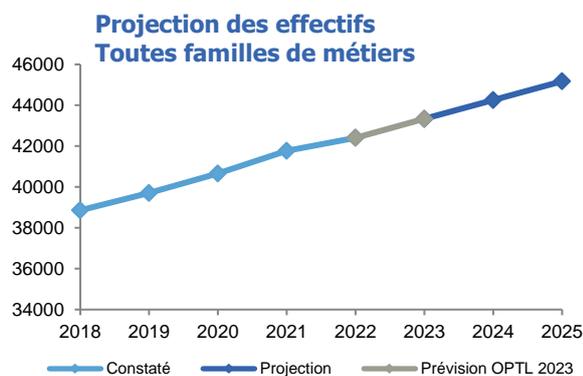
C'est l'hypothèse d'évolution linéaire des effectifs pour les années à venir (Projection linéaire 2020-2022), qui a été choisie.

Effectifs constatés au 31 décembre 2022 : 52 873 salariés

Effectifs attendus au 31 décembre 2023 : 54 301 salariés

Effectifs attendus au 31 décembre 2024 : 55 360 salariés

Activités Marchandises

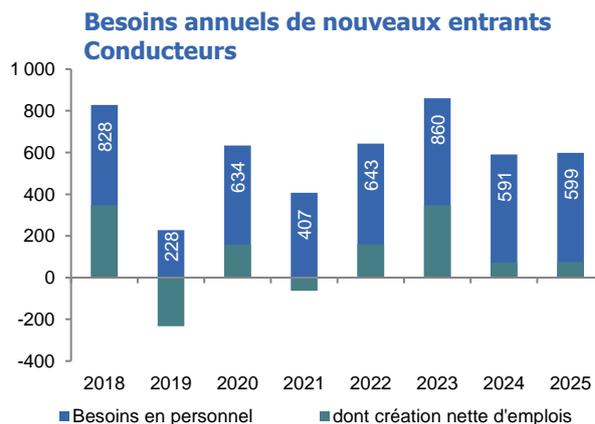
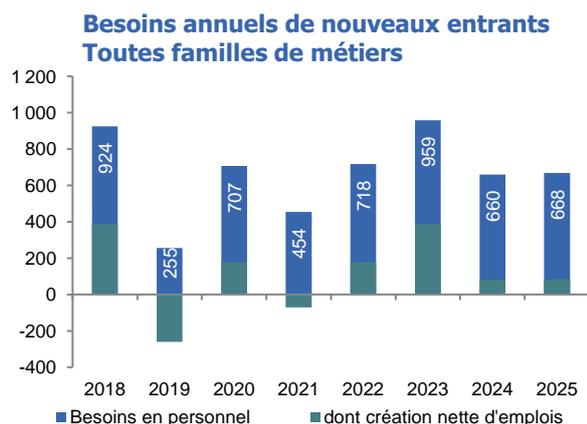
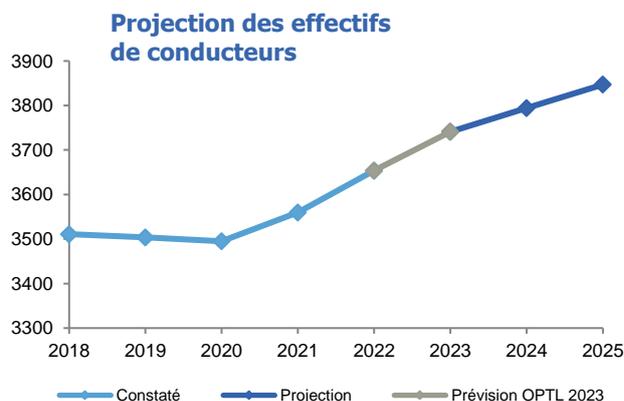
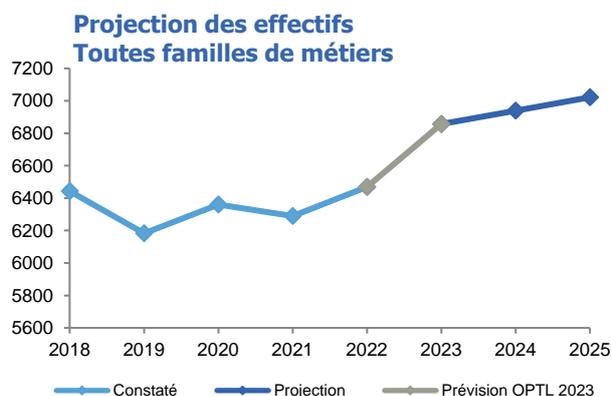


Les effectifs des activités de Transport de **Marchandises** au sens large devraient progresser de **2,20%** en 2023 et atteindre **45 175 salariés en 2025**.

Le besoin de nouveaux entrants toutes familles de métiers confondues augmenterait de 342 unités en 2023 avec 3 214 salariés, dont **933 créations de postes**, la majorité sur des postes de conduite (2 126).

Le **besoin** de nouveaux entrants **conducteurs** devrait se poursuivre en 2024 et 2025, avec respectivement le besoin de 2 148 et 2 179 conducteurs, dont environ **1 200 créations** de postes en 2 ans.

Transport Routier de Voyageurs

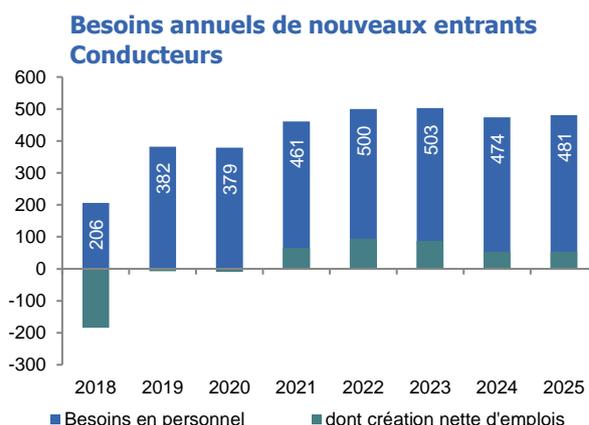
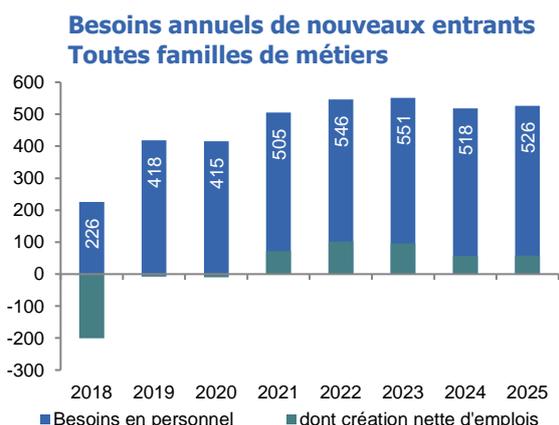
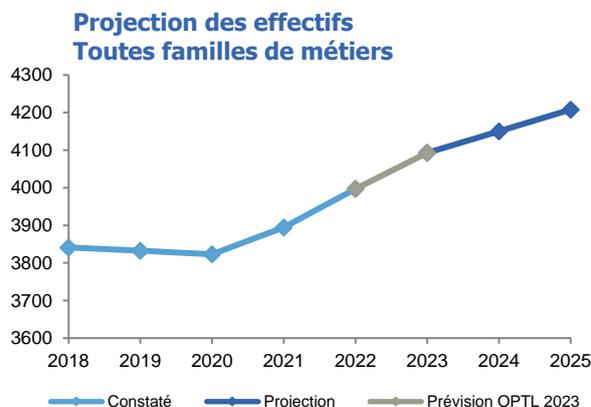


Concernant le Transport Routier de **Voyageurs** les effectifs devraient croître de **6%** en 2023, puis la progression devrait être plus modérée en 2024 et 2025, pour atteindre **7 022 salariés en 2025**.

Le besoin de **nouveaux entrants** toutes familles de métiers confondues est soutenue en 2023 avec 959 salariés, dont **388 créations de postes**, la majorité sur des postes de conduite (348).

Le besoin de nouveaux entrants **conducteurs** en 2023 est important avec **860 salariés**. L'année 2024 marquera une décroissance du besoin avec 591 conducteurs attendus, puis 599 en 2025, majoritairement en **remplacement** de personnels.

Transport Routier Sanitaire



Les salariés du Transport **Sanitaire**, pour leur part, devraient continuer à croître de **2,40%** en 2023, pour dépasser les **4 200 salariés en 2025**.

Les besoins de nouveaux entrants **toutes familles de métiers** confondus restent stables, avec **551 salariés attendus**, dont **503 conducteurs** ou conductrices.



Organisations syndicales



Organisations patronales



LA MOBILITÉ EST EN NOUS



UNION DES ENTREPRISES
TRANSPORT & LOGISTIQUE
DE FRANCE



OBSERVATOIRE PROSPECTIF DES MÉTIERS ET DES QUALIFICATIONS DANS LES TRANSPORTS ET LA LOGISTIQUE (OPTL)

204 Rond-Point du Pont de Sèvres
92100 Boulogne-Billancourt

—
optl@optl.fr